LE PEUPLE BRETON
N° 456/ 20 F/ 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
GENVER /JANVIER 2002

LE PEUPLE BRETON

LES ENJEUX DE LA PÊCHE BRETONNE



POBL VREIZH

L'INVITÉ

Roger GICQUEL

U.D.B. p. 3
Législatives

F.C.P.E. p. 5
Le sectarisme

Disques p. 35-36
Les nouveautés

L'ÉVÉNEMENT : Yann-Ber Piriou, Didier Squiban



- **Un livre de 110 poèmes en breton de Y-B PIRIOU**
- **Un CD audio (42 mn) : 15 poèmes dits par Y-B PIRIOU Compositions originales et accompagnement au piano, DIDIER SQUIBAN**

Penaos bevañ hep ar mor ? Gwelloc'h feunteun a yaouankiz n'eus ket. Alese ar c'hestell-traezh-se a vez savet dibaouez gant ar vugale, etre lano ha tre. Ha breudeur dezho, moarvat, an tammoù rismadelloù digomplimant savet evel ma teu e teu. Hag int o klask dasseniñ e kalon breudeur all.

Evelse eo bet kont gant Didier Squiban ha Yann-Ber Piriou p'o deus kenlabouret evit sevel kentañ levr-pladenn-arc'hant an dastumad ***Skrid ha Son****.*

Le meilleur moyen de rester fidèle à sa source c'est toujours d'aller vers la mer, afin d'y mieux renaître. Et puis, au fil des jours, il y a ces coups de coeur ou de colère, ces ferveurs aussi. Petits papiers que l'on griffonne à la dérobade, château de sable que l'on s'acharne à construire au péril des marées. C'est dérisoire et nécessaire.

Ainsi cette rencontre qui conduisit Didier Squiban et Yann-Ber Piriou à travailler ensemble. Ce premier livre-CD de la collection ***Skrid ha Son*** est le fruit de leur collaboration.





Francis FAVEREAU

Anthologie de la littérature de langue bretonne au XXe siècle

Lennegezh ar brezhoneg en XXvet kantved

présentation des auteurs, analyse des œuvres, sélection de textes.

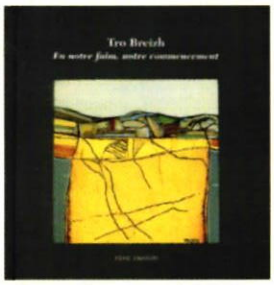
lennegezh ar brezhoneg da lenn d'an holl

Chaque volume : environ 450 pages, relié, en bichromie, format 16X24, prix 31 €

Tro Breizh
en notre faim, notre commencement

Alan Kervern, Fañch Morvannou, Jean-Claude Faujour

Le clerc-marcheur, le poète-pélerin, le peintre-archéologue, trois voix se mêlent dans ce beau livre.



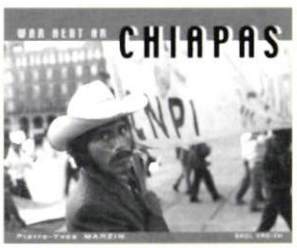
livre relié, cartonné,16X16, 72 p., quadri, 16 € (104,95 F)

War hent ar Chiapas

Pierre-Yves Marzin

Carnet de route de P.-Y. Marzin au Chiapas, en breton et en photographies.

Kaset e vezomp dre al levr-mañ e kreizig-kreiz buhez Indianed ar Chiapas.



livre relié, couv. souple, rabats, 18X22, 64 p., 15,24 € (100 F)

Texte breton + traduction en français

- Parution des premiers tomes : premier trimestre 2002 -

Vente en Librairie
ou par correspondance aux
éditions Skol Vreizh
40, quai de Léon -29600 Morlaix

Editions Skol Vreizh
Toute la Bretagne par le Livre

tel. 02-98-62-17-20,
fax. 02-98-62-02-38
Adresse électronique :
skol.vreizh@wanadoo.fr

Souscription

L'exercice 2001 est clos pour cette souscription. Avec un total, impressionnant, de 26.050 francs. Cela peut paraître beaucoup moins que l'an dernier où nous dépassions 36.000 francs. Certes, mais en 2000, nous avions reçu une souscription d'exception de 10.000 F à elle seule. Sans ce don inhabituel, nous avons fait en 2001 la même performance qu'en 2000. Et nous devons remercier tous nos lecteurs pour cette continuité dans leur aide. Elle nous paye presque un numéro par an. Ce n'est pas rien. Espérons que le passage à l'euro ne ralentira pas votre générosité.

Alain Le Morvan, Montvilliers, 3,05 € ; J.Pierre Piriou, Ploumilliau, 3 € ; Dominique Chorlay, Tréflénévez, 15,24€ ; J.Yves Drillet, Saint-Brieuc, 7,82 € ; Yves Averty, Naoned, 10 € ; Manuel Vaquero, Urrugne, 10 € ; Michèle Le Meur, Ploueg-ar-Mor, 3,05 € ; J.Pierre Perrot, Cholet, 7 € ; Roger Le Guellec, Sant-Brieg, 3 € ; Gérard Fontaine, Liffre, 3 € ; Jack Le Floc'h, Plounéour-Lanvern, 8 € ; J.Louis Morel, Tour-en-Bessin, 4,57 € ; Roland Michon, Roazhon-Rennes, 3 € ; Véronique Harnay, Auberchicourt, 5 € ; Martial Catherine, Saint-Herblain, 10 € ; J.Paul Conan, Feins, 20 € ; Michel Carre, Vannes, 15,24 € ; Georges Le Bouler, Pleskop, 3 € ; Donnard, Planvour, 10 € ; Ar Moal-Robin, Louaneg, 10 € ; Charles Josse, Les Sables d'Olonne, 3,05 € ; Roger Le Du, Sant-Brieg, 3,05 € ; J.Jacques Page, Sene, 5 € ; Yannig Le Doujet, Langoelan, 5 € ; Lasbleiz, Logivi-Lannuon, 3 € ; Marie-José Alanot, Plouay, 5 € ; J.Luc Laquittant, Redon, 5 € ; Michel Sinic, Saint-Jean-du-Gard, 3,05 € ; Thierry Benoist, Lanester, 3 € ; Albert Monnier, Metz, 10 € ; Georges Cadiou, Quimper, 10 € ; J.Michel Peresse, Rennes, 15 €. **Total mois : 223,93 euros. Total année 2001 : 26.050 F soit 3.971.30 euros.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU

Fax 02 98.37.91.74

Directeur de la publication :
Joël Guégan

Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier

Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.

Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.

Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.

Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.

Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.

Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne

CPAP : 66132

Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11

Dépôt légal : 1er trimestre 2002.

Sommaire

Janvier
Genver
2002



Bloavezh mat ! Bonne année à tous nos lecteurs, fidèles abonnés ou lecteurs au numéro.

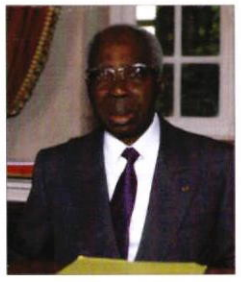
Avec cette livraison, le P.B. fête son 38e anniversaire. Mais le doyen de la presse politique bretonne en exercice a bon pied, bon œil : le nombre de pages est en augmentation et la couleur poursuit ses (trop timides) avancées à l'intérieur du magazine. Si je devais formuler un vœu pour notre journal en ce début d'année, ce serait que 2002 voit une substantielle amélioration de la qualité de notre papier, pour votre confort et votre plaisir.

Et bien sûr, mais là je me répète, je souhaite par-dessus tout que le nombre de nos abonnés augmente de façon substantielle : là est la clef de toute progression. Les ventes au numéro sont, certes, intéressantes, mais seul l'abonnement rapporte de l'argent à notre trésorerie militante. Seul l'abonnement travaille pour notre avenir.

Dans ce numéro de rentrée, à côté de nos rubriques habituelles, nous parlons de l'actualité politique (p. 3 à 5), de la condamnation de la France par l'ONU (p. 19), de la situation en Palestine avec un ami qui en revient. « Un jour avec… » est consacré, cette fois-ci, à un potier d'art et l'enquête sur les éditeurs bretons au père du polar breton (p. 28 et 29).

Bonne lecture à tous.

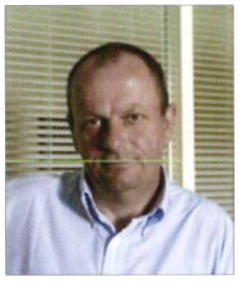
Ronan LEPROHON



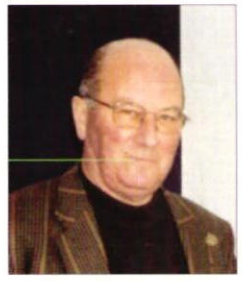
Page 2



Page 3



Page 26



Page 28

Ce numéro 456 a été remis à la Poste le 28/12/2001.
Le crédit-photo de couverture : Pêcheur breton : Andia-Presse/N. Blanchet
Roger Gicquel : D.R.

La chronique de Roger Gicquel

Senghor : la différence

J'allais écrire cette chronique sur le thème du bilan des coups tordus subis, cette année encore, par notre bretonnitude. Des retranchements du Fipol aux misères faites à Diwan, des ayatollahs de la langue unique républicaine aux chiens fidèles du jacobinisme raidissant et aux hyènes de la presse anti-régions, des soubresauts d'une agro-industrie passéiste aux atermoiements des pouvoirs publics, etc. J'ai tout laissé, pour une autre fois sans doute.

Un grand frère vient de nous quitter ce 20 décembre 2001 : Léopold Sedar Senghor, l'Africain normand si proche de nous à plusieurs titres. Joal, sa commune de naissance paysanne au Sénégal sonne curieusement comme un nom de chez nous. Verson, où il avait sa résidence, est en Calvados. Ses premiers enseignants furent des missionnaires bretons, normands, alsaciens. Voilà pour l'anecdote, mais en est-ce bien une puisque ses débuts scolaires furent le premier jalon pour l'Académie française ? Bien plus proche de nous encore fut ce grand personnage sur le fond des choses. J'ai failli m'arrêter là, car sûrement, me suis-je dit, Xavier Grall avait dû quelque part lui rendre hommage, tant il y a d'affinités entre ces deux poètes chrétiens. Je l'ai trouvé cet hommage dans une chronique datée de 1980. Senghor avait été le professeur de Grall : « Un cours magnifique sur la négritude » écrit-il, « éloge de la parole et du rythme. On avait envie de danser. Négritude, celtitude [...] la mode aujourd'hui est au droit à la différence. Senghor n'a pas attendu la mode pour proclamer sa différence de Nègre. Nous sommes pour notre part quelques Bretons à avoir crié dans les vents et la ville notre singularité de Celtes. Merci, Léopold Sedar Senghor. Peut-être, un jour, chanterons-nous en breton dans votre république. Sur votre Parole et votre Rythme ». Xavier disait vrai, chants et musiques celtiques se sont accordés au monde et ont échangé avec lui.

Poésie de l'action comme Senghor aimait à dire ou action de la poésie ? Avec l'Antillais Aimé Césaire, il lui a fallu d'abord lutter contre l'affirmation que la culture négro-africaine n'existait pas. Quel autre combat les Bretons ont-ils eu à mener ? Et ce qui séduit notre âme celte contemporaine, c'est l'itinéraire de Sedar, le deuxième prénom de Senghor. Sedar signifie « qui n'a pas honte », «qu'on ne peut humilier ». J'en connais des Bretons qui ont porté cela comme viatique trop enfoui dans leur poitrine, surgissant parfois. Senghor est un nom d'origine portugaise venu de Guinée. Son ethnie, Sérère, vit sur la côte atlantique de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture : « C'est donc ethnie forte, un peu comme les Bretons ou les Auvergnats en France ». Dans sa famille, de culture animiste, son père est mort catholique et son oncle musulman. Aucun problème. Le jeune homme sérère apprendra le wolof, le français, le latin et le grec. Devenu président du Sénégal, il ouvrira l'enseignement à l'arabe, mais aussi à six langues de son pays : outre le sérère et le wolof, le malinké mandingue, le soninké, le poular peul et la diola.



Andia-Presse

Voilà toute une matière à fournir à la réflexion de ceux qu'effraient les langues « différentes », emprisonnés qu'ils sont dans leur volapük administratif et dans l'esprit qui va avec. « La république est une et divisible » avait dit ce jeune député des colonies à l'Assemblée nationale (1945-1959), un mot qui fit autant scandale que celui de Négritude.

Avant tout, Senghor est un poète. Les mânes bretons (1870-1871 ; 1914-1918 ; 1939-1945) peuvent aussi entendre pour eux ceci, daté de 1940 : « Vous Tirailleurs Sénégalais, mes frères noirs à la main chaude sous la glace et la mort [...] Je ne laisserai pas la parole aux ministres, et pas aux généraux [...] Vous n'êtes pas des pauvres aux poches vides sans honneur. Mais je déchirerai les rires banania sur tous les murs de France. »

L'image de Bécassine, aussi, nous fâcha...

C'est au couple Georges et Claude Pompidou, qu'il avait connu étudiant, qu'il dédia une Prière de Paix, datée de janvier 1945 : « Ah, Seigneur, éloigne de ma mémoire la France qui n'est pas la France, ce masque de petitesse et de haine sur le visage de la France, [...] Car j'ai une grande faiblesse pour la France ». À quoi il ajoutait ce commentaire en 1980 : « Les Français ne sont pas racistes mais impérialistes sur le plan de la culture ».

Au JT de ce soir, un document d'archives laisse dire à Senghor en 20 secondes qu'il a voulu donner à son peuple le sens de la mesure, le sens de la complémentarité, le sens du métissage. Il le disait autrement en évoquant son troisième fils, métis, dans sa double éducation wolof-française. Il savait que toutes les grandes civilisations historiques furent de métissage. Le métissage culturel comme idéal de civilisation, cette pensée qu'il ne cessa de communiquer, en irrite encore beaucoup. Et pourtant métissage et racines sont bien les deux pôles de l'individu collectif.

Léopold Sedar Senghor, agrégé de grammaire française, inventeur de la Négritude sous tous ses aspects, artistiques et linguistiques, par ailleurs ardent défenseur de la francophonie, premier chef d'état africain à avoir établi, en prenant son temps certes, la démocratie dans son pays. Pour tout cela, je donnerais bien à son bestiaire posthume l'hermine qui se serait nourrie de cette graine-là et passerait dans mon jardin.

Roger GICQUEL

Les citations sont extraites :

-Pour Xavier Grall, de son recueil de chroniques « Les Vents m'ont dit ».

-Pour Léopold Sedar Senghor, du livre « La Poésie de l'action » et du recueil de poèmes « Hosties noires ».

Candidatures dans toute la Bretagne

Union démocratique bretonne (UDB)
Régions & peuples solidaires (R&PS)

« Oser la Bretagne pour changer la République »

Pour la première fois le mouvement progressiste breton sera présent aux élections législatives le 9 juin 2002 dans la totalité des 36 circonscriptions de Bretagne, Loire-Atlantique incluse (1).

Dans près d'une trentaine de ces circonscriptions, le candidat sera présenté par l'Union démocratique bretonne (UDB). Dans deux circonscriptions (Brest rural et Landerneau) il sera présenté par Frankiz Breizh. Ailleurs, il s'agira de candidats d'ouverture. Dans la circonscription de Carhaix-Châteaulin, l'UDB estime que le maire divers gauche de Carhaix, Christian Troadec, serait le mieux placé pour défendre les idées neuves auxquelles nous croyons.

Sur un total de 36 candidats, 16 au moins seront des femmes. Sur son propre quota, l'UDB appliquera la parité.

Ces 36 candidats se présenteront aux élections législatives dans le cadre et avec le soutien de la fédération Régions & peuples solidaires qui regroupe des organisations politiques d'Occitanie, de Savoie, de Catalogne, du Pays basque, de Corse, d'Alsace et, bien sûr, de Bretagne. Cette fédération présentera en tout plus de 75 candidats, ce qui lui permettra d'accéder à la campagne officielle radiotélévisée.

Reconnaître la diversité des situations est le seul moyen de combattre vraiment les inégalités

Si la Bretagne d'aujourd'hui n'est, fort heureusement, plus celle des années 50 en terme d'équipements, l'UDB n'en constate pas moins que depuis le milieu des années 80 la Bretagne a pris du retard dans son développement économique et social par rapport à la moyenne française et européenne. Ce qui est en cause c'est la concurrence, toujours d'actualité, autour de Paris des richesses et des investissements tant de l'Etat que des grands groupes privés. Quelques chiffres suffisent à résumer la situation : l'Ile-de-France concentre sur 2,2 % du territoire, 18,5 % de la population, 40 % des services aux entreprises, 41 % des cadres et professions intellectuelles supérieures, 65 % de l'impôt sur la fortune, 75 % des journalistes, 84 % des sièges sociaux des 70 premiers groupes français, 89 % des anciens élèves de l'ENA, 95 % de l'activité boursière. Et Paris *intra muros* (3,5 % de la population française) reçoit 56 % du budget du ministère de la Culture !

Si tant d'étudiants et d'ouvriers qualifiés bretons ne trouvent pas en Bretagne l'emploi correspondant à leurs qualifications et correctement rémunéré, c'est tout sauf la faute au hasard... L'émigration subie et les petits salaires sont la conséquence directe du jacobinisme, pur produit français, même si d'autres facteurs interviennent évidemment comme le modèle agricole choisi par exemple dans les années 60, qui produit de gros volumes mais dégage très peu de valeur ajoutée.

Nous ne sommes pas les seuls à dénoncer la poursuite de cette hyperconcentration. Fanch Elegoët dans « Bretagne, vingtième siècle », Joseph Martray et Jean Ollivro dans « La Bretagne au cœur du monde nouveau » ou encore le Groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI) de Jacques Voisard, ancien conseiller de Michel Rocard et de Charles Pasqua pour les questions d'aménagement, font la même analyse que nous : la centralisation des moyens économiques et financiers autour de Paris se renforce.

Non seulement le jacobinisme n'a pas permis l'égalité de développement, mais il sert chaque jour davantage les intérêts de la région-capitale comme vient encore de le prouver la décision gouvernementale de construire un troisième aéroport parisien... dans la Somme (!), chez des Picards dépossédés et humiliés qui n'en voulaient pas. Coût prévisionnel pour la collectivité : 40 à 60 milliards de francs, soit l'équivalent de 10 à 15 ans du budget de la Région-Bretagne !

REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES

Or, ce que la Bretagne subit en terme d'inégalités de développement avec la grande région parisienne, d'autres régions en France le vivent aussi. Et l'aspiration au renforcement du pouvoir de décision de la Région, que partagent de plus en plus de Bretons, existe aussi ailleurs.

C'est en donnant à chaque région des moyens politiques et budgétaires comparables à ceux dont disposent les régions des Etats voisins (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie) que l'on parviendra à réduire les inégalités de développement. L'égalité par le centralisme et l'uniformité est une idée fausse à laquelle il faut définitivement tordre le cou.

A situations différentes, solutions différentes. C'est pour porter ensemble ce message auprès des citoyens français que les partenaires de Régions & peuples solidaires ont décidé de se présenter aux élections législatives. Personne d'autre ne portera ce message.

Un programme complet pour mars 2002

L'UDB et Régions & peuples solidaires auront l'occasion dans les prochains mois de développer cette idée d'une nouvelle République largement régionalisée, voire fédérale, sous ses aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Un programme complet est en cours d'élaboration dans le cadre d'ateliers de travail, comme ceux qui ont réuni 130 responsables locaux de l'UDB le 8 décembre. Il sera rendu public début mars, soit 100 jours avant le scrutin.

Kristian GUYONVARC'H

(1) *La totalité de ces candidats sera présentée dans le prochain P.B.*


D.R.

Bretagne en mutation

Dans « Ouest-France » du 23 novembre, rendant compte de l'étude comparative Bretagne/Pays de Galles, réalisée par Alistair Cole, professeur de sciences politiques à Cardiff, on peut lire : « 57 % des Bretons ne veulent pas que l'on forme davantage de bretonnants pour occuper des postes dans l'administration et la politique et 54 % refusent qu'on réserve des emplois aux personnes bilingues... ils ne sont que 15 % à se considérer plus Bretons que Français... même l'autonomie ne fait pas recette – ils ne sont que 12 % à la souhaiter... »

Les résultats de l'enquête Alistair Cole sur l'attitude des Bretons vis-à-vis de la question bretonne peuvent certes se lire au présent, mais ils peuvent aussi être placés dans une perspective historique. Reviennent alors en mémoire les propos de Jo Kergueris lors de l'adoption du « Manifeste de la décentralisation » par le Conseil régional, en janvier dernier : « Si on avait tenu ce genre de discours il y a dix ans, on nous aurait soupçonnés d'avoir usé de substances hallucinogènes ».

Que dire alors du retournement en faveur de la langue bretonne que tout semblait condamner il y a quarante ans ? Quel formidable encouragement pour tous ceux qui n'ont cessé de répéter que le breton était une richesse individuelle et collective irremplaçable. Il y a, selon l'enquête en question, tout de même 43 % des Bretons tout à fait ou assez d'accord pour que certains emplois soient réservés à des personnes bilingues. Pour ce qui est des postes dans l'administration ou la politique, le pourcentage de tout à fait à assez d'accord est de 38 %. Ces chiffres sont peut-être encore plus significatifs que les 80 % en faveur de l'enseignement de la langue bretonne.

Tous des « régionalistes tempérés » ?

Ce sondage d'opinion confirme par ailleurs ce que nous savons sur la volonté des Bretons d'additionner les identités et non de les opposer : identités bretonne, française, mais aussi européenne peut-on ajouter, en se souvenant des 56 % des voix en faveur de l'Europe à l'occasion du référendum sur Maastricht. Ce résultat, partagé avec l'Alsace, tranchait avec la crispation identitaire perceptible dans une bonne partie de la France.

Les questions sur la décentralisation et l'autonomie appellent, à notre sens, les remarques suivantes. Les résultats de l'enquête peuvent sembler en retrait sur les sondages successifs de l'OIP qui tendaient à montrer que les Bretons souhaitaient le contenu de l'autonomie, sinon le mot lui-même. Le terme d'autonomie en Bretagne a en effet été trop longtemps tabou, car confondu avec séparatisme, voire collaboration. Et de façon générale, les Bretons, comme les Français dans leur ensemble, connaissent mal la façon dont fonctionnent l'Ecosse, la Bavière ou la Catalogne. Pour autant, on peut estimer que les 34 % des personnes qui souhaitent doter la Région de pouvoirs législatifs et fiscaux sont les mieux informées de ce qui se passe ailleurs en Europe ; leur souhait va largement au-delà de la pâle régionalisation à la française et on peut donc légitimement les ajouter aux 12 % d'autonomistes convaincus. Ceux que Alistair Cole quant à lui qualifie de « minorité conséquente », en soulignant qu'il s'agit de la position officielle de l'UDB.

Ces résultats sont d'autant plus notables qu'aujourd'hui le réflexe de beaucoup de citoyens, inquiets face à la crise économique et à la mondialisation, à l'insécurité et au terrorisme, est de se retourner vers l'Etat. Le discours sur l'Etat fort, récurrent dans une partie de la classe politique française, contrebat la nécessaire poursuite de la décentralisation, garante d'efficacité et de démocratie. Les réponses des Bretons traduisent aussi ces interrogations, mais avec la sérénité que donne une identité retrouvée et assumée.

Herri GOURMELEN
Président de l'Association des élus municipaux bretons

Diwan, repaire de nazis : de nouvelles révélations !

On ne peut que louer le courage du ministre Jean-Luc Méchant-Con qui a enfin osé révéler, dans une interview publiée le 4 décembre par le quotidien parisien "Libération", les liens étroits unissant Diwan et l'idéologie nazie : "Les intégristes linguistiques développent aussi un projet politique dont l'école est un maillon essentiel. Je ne ferai pas semblant de l'ignorer. Et je n'oublie pas les racines historiques sulfureuses de ces fondamentalistes. D'ailleurs, un conseil général a exigé qu'on change le nom d'une de ces écoles car c'était celui d'un nazi".

Il était temps que la chose fût dite. Mais, on peut regretter que Monsieur Méchant-Con, sans doute soucieux, en tant que ministre, de tenir des propos mesurés et nuancés, n'ait pas voulu aller plus loin dans sa dénonciation. Car, en réalité, d'après nos sources, les enfants scolarisés à Diwan seraient tout bonnement des membres des Jeunesses hitlériennes, recrutés sur des critères de pureté raciale et encadrés par des nazis chevronnés, de retour du Paraguay où ils s'étaient exilés en 1945. Certains de ces effrayants blondinets pousseraient même le vice jusqu'à se grimer en petits Africains ou en petits Asiatiques afin de mieux tromper la vigilance du Rectorat. Mais les autorités ne seraient plus dupes. Et l'on songerait en haut lieu à faire appel à la célèbre chasseuse de nazis bretons, Madame Soizig M., de Rennes, si prompte et si habile à débusquer la livrée de la S.S. sous l'inoffensif chupenn.

Il apparaît également, toujours selon nos sources, que l'immersion linguistique se ferait non pas en breton, comme cela est habituellement affirmé, mais en allemand et que ceux qui ont cru entendre chanter "Marijanig Lagad Bran" dans les salles de classe se sont trompés. Il s'agissait évidemment du "Horst-Wessel-Lied".

R.D.

La leçon de sociolinguistique de la F.C.P.E. :
la langue bretonne est un instrument d'oppression des femmes

Une certaine Frédérique Quéry, dans un article paru dans *"Liaisons laïques"* (septembre 2001), l'une des deux revues de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), nous livre une analyse du rôle intrinsèquement néfaste du breton pour les femmes, analyse marquée du double sceau de la subtilité et de la robustesse scientifique :

"L'effet pervers le plus grave et qui n'a pas été abordé dans ce débat, c'est le rôle de la femme auquel renvoient ces langues figées dans leur archaïsme culturel en favorisant la résurgence des idéologies contraires à l'universalité, à la citoyenneté, à la laïcité et à la parité. Les partisans du breton pur et dur[1] (sic) veulent-ils rétablir la place de la femme telle qu'elle était vécue il y a encore une cinquantaine d'années ? Jusqu'aux années soixante, les femmes des Côtes-d'Armor, de la région de Lamballe ou Dinan, servaient et attendaient que les enfants aient fini leur repas pour s'attabler. Les filles étaient orientées vers des formations d'apprenties-coiffeuses, d'aides-comptables ou de vendeuses. De parité, point, mais au contraire la volonté d'humilier les femmes, de les réduire, comme l'a si bien décrit Per Jakez Hélias dans le "Cheval d'Orgueil" à un rôle de servante".

Ces révélations stupéfiantes remettent évidemment en cause toutes les connaissances accumulées à ce jour. Ethnologues, linguistes et historiens s'accordaient jusqu'à présent à situer aux environs des XII[e] et XIII[e] siècles l'extinction de la langue bretonne dans les régions de Lamballe et de Dinan. Mais, après tout, peut-être se sont-ils tous trompés ? Puisque Madame Quéry affirme que le breton y était encore communément parlé dans les années soixante, la sagesse commande de déléguer au plus vite les meilleurs limiers du C.N.R.S. pour aller vérifier sur place. Tant qu'à y être, ils pourront essayer de mieux appréhender les us et coutumes locales. Les femmes étaient-elles contraintes de porter la burqa ? Avaient-elles droit à un vrai repas ou devaient-elles se contenter des restes de leurs enfants ou de leur mari ? Voilà des questions qui ne manquent pas d'intérêt. Il faudra également procéder à une analyse socio-démographique pour évaluer la densité de femmes qui exerçaient les métiers avilissants de vendeuse, d'aide-comptable ou de coiffeuse dans l'est des Côtes-d'Armor et s'assurer que ces professions infâmes ont disparu avec l'arrivée de la francophonie. Parallèlement, il conviendra de se livrer à une exégèse de l'œuvre de Pierre-Jakez Hélias dont on pensait jusqu'alors qu'il avait largement mis en évidence le matriarcat breton, singulièrement marqué en pays bigouden. On l'aura certainement mal lu.

Mais la nocivité du breton, pour la très érudite Frédérique Quéry, ne se limite pas au sort épouvantable que sa pratique entraîne pour la gent féminine. En réalité, c'est le mal absolu, le pêché mortel contre "la" République. Tolérer le breton ou les autres langues dites "régionales", c'est à coup sûr le retour à la barbarie et à l'âge des Ténèbres : "Comment peut-on aujourd'hui dans le cadre de l'équilibre de la laïcité et de la mixité mettre à bas des conquêtes majeures de la République et tout ce qui a été engrangé depuis les Lumières ? Laisser les langues régionales s'épanouir dans l'école de la République au détriment des langues universelles telles que le français, l'espagnol, l'allemand ou l'anglais, c'est choisir l'obscurantisme et le parti des cléricalismes qui a toujours prêché dans les langues vernaculaires (sic)".



Si l'on suit bien le raisonnement, il y a donc deux catégories de langues. Quatre langues européennes au moins ont une vocation universelle, tandis que les langues "régionales" ont vocation à être éradiquées. Dommage que Madame Quéry ne nous dise rien des autres langues. On serait très curieux de savoir dans quelle catégorie elle range des langues aussi diverses que l'italien, l'arabe, le persan, le russe, le japonais, le khmer ou encore le chinois…

En tout cas, Madame Quéry est formelle en ce qui concerne ceux qui prônent l'enseignement du breton en Bretagne. Il s'agit évidemment de monstres de racisme, qu'il faudrait placer au plus tôt en hôpital psychiatrique : "C'est une menace sérieuse contre l'édifice laïc et une attaque frontale contre la laïcité. Ce plan revient aussi à nier le droit du sol et à introduire dans notre société le droit du sang. Plutôt que de laisser quelques illuminés imposer leur chauvinisme et leur idéal clanique, l'occasion a été manquée par Jack Lang de s'ouvrir, à un moment historique, sur d'autres civilisations, celles qui enrichissent aujourd'hui notre patrimoine national".

On a déjà lu et entendu bien des sottises sur la langue bretonne, mais là, à franchement parler, je crois que Madame Quéry a décroché le pompon. Parvenir à combiner à ce degré la bêtise, l'inculture et la haine relève véritablement de la prouesse. Que la F.C.P.E. ait osé laisser publier ce texte en dit long sur l'ouverture d'esprit et le sens de la tolérance qui animent ses responsables ! On retiendra qu'à l'orée du XXI[e] siècle, en France, les nationaux-laïcistes affirment qu'il existe des langues supérieures et des langues inférieures. La bête immonde rôde toujours…

Ronan DIVARD
Universitaire

1 - D'où nous pouvons déduire qu'il existerait un breton impur et mou, qui reste à définir. Par contre, en ce qui concerne l'existence d'abruties pures et dures, nous sommes désormais édifiés.

"Gendarmes humains et préfet fou" *(fable)*

Suscitant une réflexion autrefois inhabituelle à gauche et encore assez inattendue au sein du mouvement breton progressiste, le récent mouvement des gendarmes doit interpeller fortement tous les démocrates sur le plan du respect des personnels, y compris militaires, dans leur travail et sur celui de la citoyenneté.

Il n'était pas acceptable que, sous prétexte de leur statut, des gens qui n'ont, en principe, pas le droit de protester, soient contraints à des horaires et conditions de travail démentiels, pour des raisons d'économies budgétaires ou de convenances ministérielles. Cela est vrai aussi pour leurs collègues, les gendarmes maritimes et pour les personnels des autres armées.

Le hasard a fait coïncider le mouvement des gendarmes avec deux affaires d'actualité : au tribunal administratif, les mutations des gendarmes maritimes qui avaient éventé les marchés truqués des constructions navales (DCN) de Toulon et, en justice, le procès des paillotes corses.

Peu de commentateurs ont osé faire le rapprochement, pourtant révélateur d'une même attitude du pouvoir politique : le mépris quotidien envers le travail et la mission de ces personnels a en effet atteint un stade suprême quand le ministère de la Défense s'est obstiné à muter et à mal noter deux d'entre eux, dont la "faute" était d'avoir enquêté sur des supérieurs ripoux et, encore plus gravement, lorsqu'un préfet halluciné, nommé par un ministre illuminé partageant la même étrange conception de l'Etat, est accusé d'en avoir envoyé d'autres en pleine nuit, munis de bidons d'essence, accomplir des actes terroristes.

Nous ne sommes pas naïfs : ce genre d'abus ne va disparaître du jour au lendemain. C'est un combat permanent pour la démocratie, car, affirmons-le, un rapport sain entre l'institution militaire et la société civile d'un pays démocratique passe par un respect strict de l'autorité politique envers les personnels concernés : au plan humain dans leur travail et dans les missions de service public qui leur sont confiées.

Et certains se sont offusqués de voir des militaires manifester ! Mais, il y a des pays où, quand les militaires ne sont pas contents, ils prennent le pouvoir : je préfère quant à moi les voir manifester dans la rue. Les gendarmes l'ont fait avec calme et dignité, se sont exprimés devant les caméras avec l'air de découvrir un univers revendicatif nouveau et leur image devant l'opinion en a sans aucun doute été grandement améliorée : au-delà des caricatures anciennes, ils (et elles) sont apparu(e)s comme des êtres humains et des citoyen(ne)s.

Le fait qu'ils aient pu exprimer leur malaise et aient, semble-t-il, réussi à obtenir satisfaction, est une avancée importante pour l'évolution des rapports entre armée et citoyenneté. Et c'est, paradoxalement, après la suppression du service national que ressurgit un point qui avait fait couler de l'encre dans les années 1970 : sans que les gendarmes le demandent, la question du droit syndical dans les armées du XXI[e] siècle mérite maintenant d'être posée.

Patrice MEALLIER

Sindikad Labourerien Breizh: un syndicat de travailleurs est né en Bretagne

Le 28 novembre 2001 le « Sindikad Labourerien Breizh » (Syndicat des travailleurs de Bretagne) est né. Il a son siège à Carhaix, à Ti ar vro.

Pourquoi un autre syndicat vont se demander de nombreux camarades ? Il n'y en pas déjà assez et, sans doute, même un peu trop ?

Il ne faudrait pas tomber dans ce piège consistant à « mythifier » une sorte de recherche de l'unité qui n'existe pas et que les différents syndicats parisiens ne cherchent d'ailleurs pas, hélas !

Il me semble que les lecteurs du P.B. ne risquent pas de tomber dans ce faux débat. Ou alors il faudrait penser qu'une organisation bretonne serait nécessaire en tant que parti politique mais pas du tout en tant que syndicat…

Ce nouveau syndicat s'adresse à **tous les travailleurs de Bretagne**, (et pas, comme certains l'ont dit, les travailleurs **bretons**), de toutes les branches d'activité. Et même à ceux qui n'ont pas d'activité ou qui n'en ont plus ou qui n'en ont pas encore trouvé ou qui ont déjà travaillé beaucoup, ce qui en fait des retraités.

Les statuts de cette nouvelle organisation mettent l'accent sur la primauté des sections d'entreprise, sur le respect strict de la démocratie interne tout au long de la chaîne du fonctionnement, c'est-à-dire depuis « la base » jusqu'aux différents regroupements par lieux géographiques et par type d'activité.

La raison, peut-être la plus importante, pour justifier cette décision prise collectivement par plusieurs dizaines de camarades, est basée sur le fait que le jacobinisme centralisateur est tout à fait néfaste dans toutes ces manifestations, y compris syndicales, donc. Car le centre de décision de n'importe quelle organisation syndicale est en réalité ou en dernier ressort à Paris.

Chacun, déjà syndiqué ou pas, trouvera facilement un exemple concret du décalage entre la volonté des travailleurs à « la base » et la manière d'appréhender les choses à Paris.

Chacun peut se rendre compte des difficultés à entrer en opposition avec son syndicat parisien. Par exemple sur les problèmes de Diwan où le SNES Bretagne à dû se battre avec le SNES national pour ne pouvoir décider en réalité que d'une demi-

SLB

Sindikad Labourerien Breizh

décision ! Il est bien évident que si les enseignants (et pas seulement ceux de Diwan) étaient organisés dans un syndicat de Bretagne ils ne se seraient pas retrouvés ainsi en porte à faux.

Un bureau provisoire a été mis sur pied dans l'attente de la convocation d'une assemblée générale des premiers adhérents. Ce bureau réunit Dominique Jolivet, enseignant, secrétaire provisoire ; Pierre Folgalvez, retraité, coordinateur et Florence Corbic, secrétaire d'association, comme trésorière.

Que dire de plus à ce moment de la mise en route du travail ?

« Allons-y bien franchement et permettons ainsi d'accentuer la prise de conscience des travailleurs de Bretagne sur le caractère tout à fait néfaste du centralisme parisien, y compris sur la défense des intérêts des travailleurs. »

P.F.

Contact :

Sindikad Labourerien Breizh - Ti ar vro - Plasenn Gwirioù Mab Den - 29270 Karaez - Pgz: 06. 73. 51. 06. 23

La vérité toute nue : l'Etat central sert toujours une logique de concentration

Il faut remercier le quotidien "Les Echos" d'avoir rendu accessible au grand public l'étude du G.E.R.I. (Groupe d'étude et de réflexion interrégional), consacrée aux investissements civils localisables de l'Etat de 1980 à 1998, par la publication de larges extraits dans un hors-série paru le 17 décembre.

L'étude du G.E.R.I. est une réponse cinglante aux doctes analystes qui nous avaient expliqué, sur la foi de résultats très partiels du recensement de 1999, qu'il y avait lieu de s'inquiéter pour l'avenir de Paris et de l'Ile-de-France, présentées comme les victimes du dynamisme de certaines "capitales" régionales au cours des années quatre-vingt-dix et d'une politique d'aménagement du territoire trop favorable aux régions. Foutaise !

Déjà l'ouvrage de Joseph Martray, ancien secrétaire général du C.E.L.I.B. et Jean Ollivro, géographe à l'Université de Rennes II (*), avait permis de rétablir les faits sur le plan démographique, en soulignant que la réalité de la région parisienne n'était plus celle de la seule Ile-de-France et qu'il convenait de prendre en compte un espace plus vaste. En effet, les auteurs ont mis en évidence qu'entre 1990 et 1999, la population des 13 départements avoisinant Paris a crû de 425 803 personnes, ce qui représente 23 % de la croissance démographique française sur seulement 9% du territoire. Telle la grenouille dans la fable de La Fontaine, la région parisienne enfle. Et c'est bien cet enflement qui justifie, aux yeux du gouvernement, qu'on construise un troisième aéroport parisien (?)... dans la Somme, à 125 km de la tour Eiffel.

L'étude du G.E.R.I., quant à elle, montre que sur une génération, l'Etat central, gardien supposé du principe d'égalité, a consacré à l'Ile-de-France (2,2 % du territoire et 18,5 % de la population française) 27 % des investissements civils localisables, payés pourtant par l'ensemble des contribuables français. Ce qui, ramené en francs constants par habitant, donne 11 019 francs par Francilien contre une moyenne française de 7 490 francs (hors Corse et Dom-Tom). En 19 ans, l'Ile-de-France aura donc reçu de la collectivité nationale 40 milliards de francs de plus que ce qu'elle aurait perçu si elle s'était située dans la moyenne française. La voilà la sacro-sainte égalité des jacobins que MM. Chevènement, Emmanuelli, Mélenchon, Pasqua, Séguin et consorts vantent tant.

Lorsqu'on entre dans le détail par secteur, l'étude du G.E.R.I. nous révèle que si l'Ile-de-France n'a reçu au cours de ces 19 années que 5,3 % des investissements de l'Etat dans le développement rural (mais c'est tout de même plus du double de ce qu'elle représente en superficie dans l'ensemble français) et 12% dans les transports (mais l'Ile-de-France était déjà bien servie avant 1980 avec le périphérique routier et deux aéroports internationaux), on atteint en revanche des sommets dans d'autres secteurs : 22,1 % dans le social, 25,7 % dans l'enseignement, 31,9 % dans la santé, 42,9 % dans le développement urbain et 56,4 % dans la culture et le sport (il faut bien "se payer sur la bête" pour financer les grands travaux de nos nouveaux Pharaons). Le tout, rappelons-le, pour 2,2 % du territoire et 18,5 % de la population française. A ce régime-là, le libéralisme le plus débridé n'a pas trop à se fatiguer pour exploiter les inégalités territoriales, comme "variable d'ajustement".

Ce ne sont évidemment pas les habitants de Paris et d'Ile-de-France dans leur ensemble qui sont en cause, tant il est vrai que là où les richesses s'accumulent, les inégalités sociales aussi. Habiter les beaux quartiers de Neuilly, comme Johnny Haliday et Nicolas Sarkozy, ou la Cité des 4000 à La Courneuve, ça vous change l'horizon... Mais c'est un système, toujours d'actualité, qu'il faut combattre en dotant les Régions d'un véritable pouvoir de décision politique et d'une réelle capacité budgétaire, à l'instar des laender allemands, des communautés autonomes d'Espagne ou des nouvelles institutions écossaises et galloises. Qui d'autre que l'UDB et ses partenaires de Régions & peuples solidaires pourrait le dire au cours des prochains mois ?

K.G.

(*) *"La Bretagne au cœur du monde nouveau"*, éd. Les Portes du Large, 2001.

Le mal français

La concentration à Paris et en Ile-de-France
(% dans l'ensemble français)

Superficie	2,2 %
Population	18,5 %
Services à la population	20 %
Services aux entreprises	40 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	41 %
Impôt sur la fortune	65 %
Journalistes	75 %
Sièges sociaux des 70 premiers groupes français de plus de 10.000 salariés	84 %
Anciens élèves de l'ENA	89 %
Activité boursière	96 %

Source : La Bretagne au cœur du monde nouveau, Editions Portes du Large, 2001.

Le budget du ministère de la Culture
(répartition géographique)

En 1981	44,3 %	15.5 %	40,2 %
En 1995	56.1 % (47 % hors grands travaux)	13,2 %	30,7 %
% dans la population française	3.5 %	15 %	81,5 %
	Paris	Ile-de-France (hors Paris)	Reste de la France

Source : L'Etat et la culture en France au XX^e siècle. Editions Livre de poche.

Les adresses à utiliser

UDB

le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.geocities.com/udb.geo

Les enjeux de la pêche maritime bretonne :

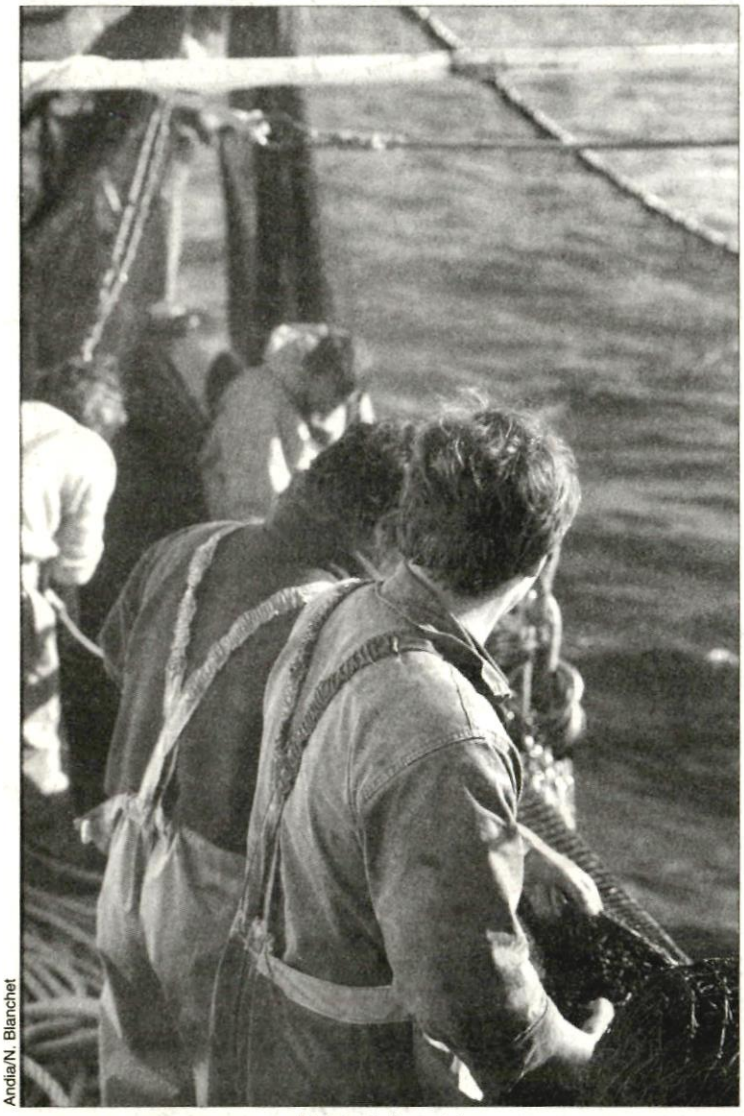
L'échéance européenne

La pêche maritime bretonne est lancée dans la préparation de la réforme de la PCP (Politique commune de la pêche) programmée à la fin de l'année 2002. Sur ce point, le *Livre Vert* publié en mars 2001 a eu pour objectif clair de poser à plat une bonne part des difficultés rencontrées par le secteur des pêches maritimes et de préconiser certaines solutions qui seront à l'ordre du jour de la réforme.

Le rapport a été publié à un an et demi de cette échéance cruciale, alors même que certains stocks halieutiques sont annoncés comme étant au plus bas. D'ores et déjà, des mesures draconiennes ont été prises concernant les pêcheries du Nord et, dans une moindre mesure, pour les pêcheries de merlu, stock considéré comme particulièrement menacé. Cependant, une communication de la Commission au Parlement européen du 12 juin 2001 et un règlement de septembre 2001 font craindre une nouvelle série de mesures extrêmement strictes, voire insupportables pour l'économie de certaines pêcheries.

L'exemple du traitement du problème du cabillaud et du merlu est cependant extrêmement intéressant puisqu'il donne des indications sur la manière dont sera orientée la Pcp après 2002. Pour les professionnels et leurs représentants, il permet de tester la capacité de la filière à pouvoir offrir des solutions alternatives ou de démontrer que la réduction de l'effort de pêche peut être plus limitée là où des mesures ont été mises en place, à leur propre initiative.

La visite en Bretagne du Commissaire européen de l'agriculture et de la pêche, Franz Fischler, du 28 au 30 juin 2001, a d'ailleurs été l'occasion de lui présenter la vision bretonne des différentes composantes de la filière (producteurs, mareyeurs, gestionnaires de port et de criée). L'accent a été mis sur les dysfonctionnements des POP et sur les solutions alternatives comme l'amélioration de la sélectivité des engins (démonstration en mars à l'appui) ou les arrêts temporaires de pêcherie.



Andia/N. Blanchet

Maintenir l'emploi.

La situation de la pêche maritime bretonne

Le conseil du CRPMEM [1] Bretagne a identifié les principales difficultés de la pêche maritime bretonne dès juin 2000 en fixant ses objectifs prioritaires :

– Le maintien de l'emploi à la pêche

– La gestion de la ressource

Ces deux objectifs sont les piliers d'une approche durable de l'avenir des pêcheries maritimes. La pêche bretonne se caractérise par rapport à son importance et à sa diversité. Tous les types de pêche y sont représentés. Les enjeux sont lourds pour une part non négligeable des zones littorales bretonnes dépendantes de la pêche et dont le tissu social et économique pourrait se détériorer avec l'affaiblissement de la filière.

Propositions alternatives à une nouvelle réduction structurelle de la flotte

La priorité des autorités européennes est d'adapter l'effort de pêche à la ressource disponible dans la perspective d'une activité durable. Finalement, l'un des messages clef du *Livre Vert* consiste à dire que si les États membres et les professionnels ne sont pas capables de présenter des mesures efficaces sur le long terme, les autorités communautaires mettront en œuvre, par défaut, une réduction de l'effort de pêche qu'ils ont estimé (sur la simple base de modèles purement mathématiques) à 40 %.

Les élus du CRPMEM s'accordent à dire que la contribution élaborée par le CNPMEM reflète bien les souhaits de l'interprofession des pêches maritimes françaises. Cependant, ils ont conscience que le raisonnement doit être poussé plus loin, précisément parce que c'est sur ce point que l'attente de la Commission est la plus forte.

Or, il se trouve que la filière pêche bretonne a justement des arguments et des expériences à faire valoir dans ce domaine.

Les propositions bretonnes

La capture des juvéniles, le volume des rejets et surtout la surexploitation de certains stocks comme le merlu et le cabillaud font particulièrement l'objet de l'attention des autorités européennes.

Il est moins connu que des professionnels soucieux d'une exploitation maîtrisée de la ressource ont, de leur propre initiative et avec une aide technique et scientifique, testé des engins sélectifs afin de limiter les captures accidentelles non désirées.

A l'occasion des débats sur l'exploitation de merlu et devant la perspective de mesures draconiennes décidées par Bruxelles, ces initiatives ont été reprises de manière plus structurée. Depuis le mois de février 2001, le Comité local du Guilvinec, le Comité national des pêches et Ifremer ont réalisé des tests de chaluts sélectifs en mer. L'expérience a été étendue à des

La flotte de pêche bretonne au 1/1/01 :	
– moins de 12 m :	*1.117*
– de 13 à 16 m :	*207*
– de 16 à 25 m :	*281*
– de 25 à 38 m :	*34*
– plus de 38 m :	*44*
Total :	*1.683*

maintenir l'emploi, gérer la ressource

navires d'autres secteurs comme Concarneau ou Lorient.

Il s'agit de sélectionner les meilleurs dispositifs sélectifs intégrables aux chaluts traditionnels. Les résultats sont extrêmement intéressants, comme a pu le constater le Commissaire Fischler tout dernièrement à bord de l'*Avel Mor*, l'un des chalutiers participant au programme.

Cette piste doit donc être explorée jusqu'au bout afin de mettre un maximum d'atouts au profit des pêcheurs pour justifier une réduction des prévisions pessimistes prônées par les autorités communautaires, d'autant plus que des aides sont aisément mobilisables sur un tel type de dossier.

Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable que tout nouvel engin de pêche ou amélioration substantielle d'un engin existant fasse l'objet d'un agrément (communautaire ?) avant de pouvoir être exploité commercialement.

P.O.P. (plan d'orientation pluriannuels) et plans de sortie de flotte ont sévèrement pénalisé la façade atlantique et notamment la Bretagne. Les armements franco-espagnols ont faussé la donne en monopolisant près de 30.000 Kw, attribués à la France...

Par exemple, le chalut Naberan, mis au point il y a peu de temps, fait l'objet d'une forte polémique au sein de la profession. De plus, la réglementation technique ne s'est pas encore adaptée à ce type d'engin qui est donc réglementé comme un chalut ordinaire, alors qu'il est réputé bien plus pêchant. Une étude préalable aurait évité ce débat difficile et peut être limité le développement d'un engin peu respectueux d'une gestion saine de la ressource. A l'inverse, une telle étude préliminaire aurait pu sauver le filet maillant-dérivant, interdit suite à un débat plus médiatique et politique que technique.

Les arrêts temporaires de pêcherie

L'arrêt temporaire de pêcherie constitue un repos biologique, tout comme le cantonnement. Il s'en distingue par le fait qu'il n'est pas dirigé sur un secteur géographique mais sur une espèce.

Ce système a l'avantage d'être plus facilement contrôlable, le navire devant soit rester à quai, soit ne pas détenir de captures de l'espèce concernée à bord. Il est déjà pratiqué en Bretagne depuis longtemps pour certaines activités (pêcheries de Saint-Jacques fermées d'avril à octobre, araignées fermées du 1er septembre au 15 octobre).

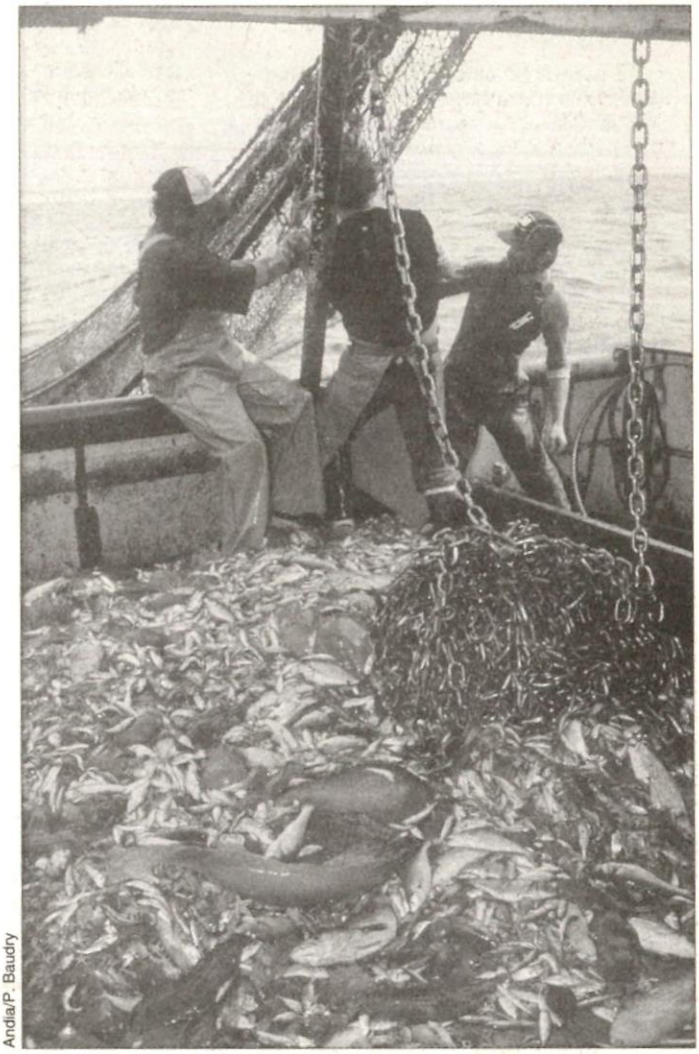
Néanmoins, s'il devait être étendu à d'autres pêcheries soit par décision communautaire, soit à l'initiative des professionnels, il serait nécessaire d'en évaluer l'impact économique afin de programmer un étalement des arrêts, sans quoi l'activité et la gestion des ports pourraient fortement s'en ressentir. D'autre part, les professionnels ne pourront accepter une telle solution pour des espèces ne faisant pas déjà l'objet de cette mesure que si des compensations financières sont prévues, du moins dans un premier temps.

La mise en valeur des mesures existantes

Depuis déjà de nombreuses années, les instances interprofessionnelles bretonnes ont déployé tout un ensemble de mesures applicables, après approbation par arrêté du Préfet de région aux eaux territoriales au large de la Bretagne.

Ce dispositif, constitué de mesures techniques et de la mise en place de licences, n'est certes pas parfait, mais il a le mérite d'être opérationnel et d'être reconnu par une majorité des professionnels. Certains gisements sont aujourd'hui toujours exploitables, grâce à cette réglementation décidée par les représentants de la filière...

A l'échelon national, il est difficile de s'appuyer sur ces arguments, toutes les régions n'ayant pas opté pour un tel système de gestion. D'autre part, ce raisonnement comporte le risque d'entrer dans une logique de métiers ou de pêcheries alors que la majorité des professionnels souhaite un débat global. Enfin, les autorités communautaires ont tendance à considérer que la gestion des douze milles marins relève, par dérogation au principe de compétence exclusive de la Communauté, des États-membres et qu'elless n'iront pas jusqu'à faire un recensement de mesures jugées trop locales, vues de Bruxelles.



Andia/P. Baudry

Gérer la ressource.

Néanmoins, la Bretagne aurait tout de même intérêt à faire valoir les efforts consentis par ses professionnels. En effet, elle peut ainsi espérer un allégement du dispositif sévère préconisé par l'Europe. Il faut ajouter à cela que la réduction de 40 % concerne les navires côtiers, tout autant que le reste de la flottille. Enfin, il est peut-être possible de trouver dans la gestion côtière par les professionnels une source d'inspiration pour le système hauturier...

Jean ROUDAUT

(1) CRPMEM : Comité régional des pêches. CNPMEM : Comité national des pêches.

Désaffection des jeunes pour le métier, manque de personnel compétent, volonté de réduire les charges = équipages réduits, au détriment de la sécurité et des conditions de travail.

Le Trégor en crise

La " Trégor Valley " est en crise, la zone de Pégase, le pôle électronique et optique de Lannion, bat de l'aile... Au-delà de ce qui pourrait apparaître comme un cliché récurrent – en un peu plus de quinze ans, c'est la troisième crise que vit la région de Lannion – il y a, bien sûr, toute la détresse des centaines de salariés licenciés à peine embauchés, laissés pour compte, *"jetés comme des kleenex"*, ainsi que l'a dénoncé l'UDB quand les premières menaces se sont précisées.



Photo Le Trégor

Manifestation du 13 octobre à Lannion : Le Trégor veut vivre !

Il y a moins d'un an, tout allait encore bien pour l'activité optique sur la zone de Pégase, du moins à en croire Alain Gouriou, le député-maire (PS) de Lannion qui surfait sur l'embellie pour faire campagne. La page des élections municipales à peine tournée, c'est le choc. Highwave, Lucent, la Sagem et, plus récemment, Alcatel annoncent tour à tour charrettes de licenciements, plans sociaux et chômage partiel. Et puis Peci, Twinbay, Bec... les PME-PMI sous-traitantes présentes sur la zone licencient à leur tour.

C'est chez Highwave que la situation est la plus dramatique. Créée dans l'euphorie de la "nouvelle économie" et des start-up par deux anciens du CNET, l'entreprise a embauché près de 1000 personnes sur les sites de Lannion, Rennes et aux Ulis en région parisienne. En mars 2001 elle rachète l'usine trégorroise de Cisco, qui emploie 145 salariés à Trégastel, puis inaugure à Lannion un nouveau bâtiment de 6500 m², alors que la crise frappe déjà à la porte... En juillet, patatras, une première vague de 540 licenciements est annoncée. En novembre, nouveau plan social pour 300 personnes. Et aujourd'hui, l'on évoque à mots couverts un possible dépôt de bilan qui laisserait sur le sable les 160 rescapés. L'entreprise, mais surtout ses salariés, font les frais d'une gestion calamiteuse, liée à une conjoncture difficile.

Les salariés et leurs organisations syndicales ont, bien sûr, réagi. Les locaux de Trégastel ont été occupés par les ex-Cisco. Plusieurs manifestations ont eu lieu dont celle du 13 septembre et surtout celle du 13 octobre qui a rassemblé quelque 6000 personnes dans les rues de Lannion. A chaque fois, l'UDB était présente et sa banderole, *"Labour e Breizh"*, a été remarquée.

Où faut-il rechercher les raisons de ces difficultés? La crise mondiale des télécommunications est évoquée, de même que les incertitudes qui pèsent sur un marché pourtant riche en promesses (haut débit, portables de la 3e génération...) Lannion, en situation de quasi mono-activité, est alors particulièrement vulnérable.

Face à la crise, les décideurs temporisent. *"Ne cultivons pas la sinistrose"* répète à l'envi Alain Gouriou, faisant peu de cas des centaines de personnes licenciées, dont certaines venaient de faire construire et s'étaient lourdement endettées pour s'installer. Le sous-préfet, tout à fait dans son rôle de représentant de l'Etat, parle de mobilité. A des personnes formées aux métiers de l'électronique et de l'optique, on propose de changer de voie : l'hôtellerie ou la restauration, l'armée, le bâtiment...

L'UDB du Trégor-Goëlo, qui déplore depuis longtemps l'hyper-spécialisation qui fait à la fois la force et la faiblesse de la "Trégor Valley", ne partage évidemment pas cette vision de la nécessaire diversification. Laquelle ne doit pas s'improviser dans la tourmente, à travers un "Forum pour l'emploi" bâclé, mais doit au contraire se mettre en œuvre sur le moyen et le long terme. *"De nombreuses pistes doivent être approfondies pour diversifier les activités, notamment dans le cadre du Pays du Trégor-Goëlo, auquel il faut donner les moyens de ses responsabilités"* déclarait l'UDB, en rappelant aussi que nombre d'entreprises qui licencient aujourd'hui avaient bénéficié d'aides importantes, de la part de l'Europe et des collectivités locales en particulier. Et en préconisant des clauses de remboursement dans le dispositif des aides économiques. Ce *"principe de précaution économique et sociale"* a déjà été évoqué dans nos colonnes.

Highwave attend d'hypothétiques investisseurs, le Trégor attend une reprise qui semble plutôt s'éloigner, les pouvoirs publics n'assument guère leurs responsabilités et les salariés n'espèrent plus grand-chose... En développant à son niveau le haut débit, la Région Bretagne a montré une voie possible, que l'Etat ne semble pas vouloir suivre. Voilà qui témoigne une fois encore de la nécessité vitale de nouveaux transferts de compétences et de moyens vers la Région. **La nécessité d'une véritable autonomie pour la Bretagne**.

Pierre MORVAN

Maternités de Bretagne... Oui à la vie

Après la fermeture des maternités d'Auray, de Loudéac et de Douarnenez, le ciel s'assombrit de nouveau au-dessus des autres petites maternités de Bretagne. Celle de l'hôpital privé de Pont-l'Abbé, qui participe au service public de santé, est sur la sellette ; malgré une fermeture provisoire, qui ne devait pourtant durer que cet été, elle n'a jamais réouvert ses portes. Depuis la fermeture de Douarnenez, ce sont six mères qui ont dû accoucher chez elles en urgence. Il faut noter que les césariennes, considérées comme des actes chirurgicaux, continuent à être pratiquées à l'hôpital de Douarnenez.

Aujourd'hui, c'est au tour de la maternité de Paimpol d'être menacée. En effet, lors de sa réunion du 13 novembre dernier, le Comité régional d'organisation sanitaire (CROS) a refusé à cette maternité l'autorisation de poursuivre son activité sous le prétexte qu'il manque deux médecins gynécologues obstétriciens titulaires.

Tous les responsables s'apitoient sur le sort de la maternité et disent que le manque de spécialistes est une fatalité inexorable. Cette justification, pour nous, est insupportable. Depuis des années, la formation des spécialistes a été abandonnée volontairement. Il est clair que cette manœuvre visait les petits hôpitaux de proximité où les recrutements sont plus difficiles et qu'elle laisse la porte ouverte à toutes les surenchères concernant les prétentions salariales.

Ces hôpitaux de proximité, sont la cible de tous ceux qui n'ont qu'une vision comptable de la politique de santé. De tous ceux pour qui seule compte la rentabilité économique d'un établissement. Et aujourd'hui, nous disons notre colère de voir que le gouvernement de la gauche plurielle suit les traces des gouvernements de droite.

Pour faire des économies, les autorités sanitaires veulent concentrer les services sur les établissements des grandes villes. Cette politique a eu, entre 1975 et 1996 pour conséquence de voir le nombre de maternités chuter de moitié (de 1600 à 779) et le nombre de services d'urgence diminuer du quart (de 1753 à 1329). Les limites de cette politique apparaissent aujourd'hui où l'on se rend compte que les petits hôpitaux sont souvent plus économes que les grands. A titre d'exemple le coût de fonctionnement de l'hôpital Georges-Pompidou (2,3 milliards de francs) équivaut au budget de 600 hôpitaux de proximité.

Cette politique accentue encore un peu plus le déséquilibre au détriment des zones les moins peuplées. Une étude de l'Ordre des médecins indique que 58,8 % des spécialistes exercent dans des localités de plus de 200 000 habitants où ne résident pas 30 % de la population.

L'UDB a toujours lutté pour le maintien des services publics de proximité offrant une qualité de service égale pour tous. Elle propose dans son projet de statut particulier pour la Bretagne (article 9) que l'application de la législation sur la Santé soit de la compétence de la Région. Car plus les décisions sont prises au niveau le plus proche de la population, plus elles prennent en compte les réels besoins des gens. Cette idée fait son chemin puisque l'Association des petites villes de France propose une régionalisation du système de santé avec la création d'agences régionales de santé placées sous l'autorité du Conseil régional.



Alors, bien sûr, on va ressortir l'argument-massue de la sécurité. Loin de garantir la sécurité sanitaire, les grands centres ne sont pas épargnés par les risques d'infections nosocomiales, comme l'a récemment montrée l'épidémie de légionellose à l'hôpital Georges-Pompidou, pourtant flambant neuf.

La vie d'une mère et de son enfant doit-elle tenir au bon fonctionnement du moteur d'une ambulance sur la route entre Paimpol et Saint-Brieuc ? De plus, toutes les maternités des alentours (Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion) sont déjà surchargées, au bord de l'asphyxie. Dans ces conditions extrêmes, tant pour les mères que pour l'ensemble du personnel, qui osera dire que la sécurité sera assurée au maximum dans des maternités qui deviendront inexorablement des « usines à bébés » ?

Enfin, la manière dont elle accueille ses nouveaux enfants est le reflet d'une société. La manière dont on veut traiter les futures mères est une atteinte intolérable à la dignité de la femme. On veut réduire ce moment le plus beau et le plus émouvant qu'est un accouchement à une simple opération médicale programmée hâtivement, exécutée par du personnel débordé. Il faut qu'un accouchement reste un moment éblouissant dans la vie de toute femme.

La menace qui pèse sur la maternité n'est que la première phase d'un plan qui visera par la suite les urgences et à terme l'ensemble du Centre hospitalier de Paimpol.

La mobilisation se met en place pour que l'Agence régionale d'hospitalisation, sursoit à la fermeture de la maternité dans l'attente de l'arrivée de médecins spécialistes et que toutes les pistes concernant leur recrutement soient examinées et que les remplacements soient assurés jusqu'à leur prise de service. La solution de la mise en réseau avec l'hôpital de Saint-Brieuc doit être développée, avec un système de gardes élargi à Paimpol par les praticiens briochins.

Organisée en à peine 8 jours, une manifestation a rassemblé le 8 décembre dernier 2500 personnes, venues manifester leur volonté de voir continuer à vivre leur maternité de proximité et le comité de soutien de l'hôpital de Paimpol a été réactivé.

Pour qu'il y ait encore et pour longtemps des petites Paimpolaises et des petits Paimpolais à naître à Paimpol, l'UDB du Trégor-Goëlo est présente aux côtés de la population et du personnel de l'hôpital pour dire oui à un vrai aménagement de notre territoire, pour dire oui à un vrai service public de santé de proximité, pour dire oui à la maternité... pour dire oui à la vie.

Philippe COULAU

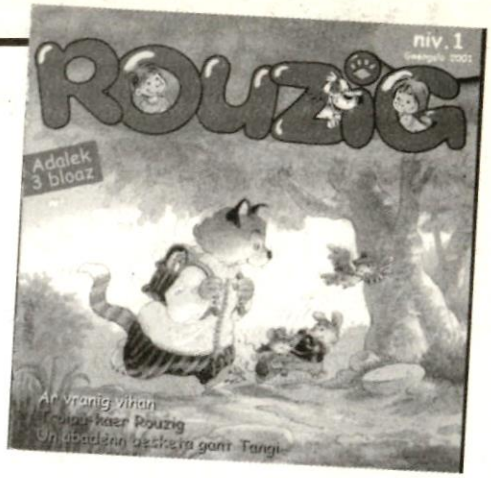
Dernière minute

Lors d'une conférence de presse tenue à Rennes le 19 décembre, la directrice de l'Agence régionale d'hospitalisation a rendu publique la carte de l'implantation des maternités en Bretagne administrative.

La maternité de Pont-L'Abbé ferme définitivement et est transformée en centre de périnatalité de proximité...

Celle de Paimpol voit son activité maintenue. Il est clair que la mobilisation de tous a joué un rôle important dans cette décision. Les militants de la fédération UDB du Trégor-Goëlo sont légitimement heureux et fiers d'avoir contribué à cette mobilisation et au maintien de la maternité.

Un nouveau-né : *Rouzig*



Le Peuple breton : ***Vous venez de lancer* Rouzig*, une nouvelle revue en langue bretonne. Pourquoi ouvrir un nouveau chantier, si rapidement après* Louarnig*?***

Rouzig : Nous avons abordé l'édition de revue en langue bretonne en prenant le train en marche. *Plumalhon*, la revue des Occitans existait déjà. Ils recherchaient soutien et collaboration. Nous leur avons emboîté le pas, tout en sachant très bien qu'il aurait mieux fallu commencer par une revue pour les tout-petits. Ceux qui veulent créer une école bilingue commencent par les premières classes. C'est logique.

En créant cette revue nous voulons pallier, à notre mesure, la disparition de la langue bretonne du cercle familial. On ne peut pas, on ne doit pas, cantonner la langue au seul espace scolaire, à la seule relation avec l'institutrice.

P.B. : ***C'était déjà la démarche qui prévalait à la création de* Louarnig*. En quoi votre travail est-il, cette fois, différent?***

Rouzig : Dans le cadre de l'édition de *Louarnig*, nous sommes une des équipes de *Coopelingua*, qui assure la rédaction de la revue. Nous travaillons ensuite à sa mise en breton, à la diffusion et à la gestion de notre revue. Les Corses, Basques et Occitans font de même.

En ce qui concerne *Rouzig* nous avons démarré tout seuls, dès juin 2001, avec un numéro 0. Dès le numéro 2, celui d'octobre, nous avons été rejoints par les Occitans qui s'essayent avec leur numéro 0. Jusqu'à présent, et encore pour longtemps, ce sont les Bretons qui sont à la barre. A nous de trouver les textes, les illustrateurs, de maquetter, d'imprimer... Au-delà de la promotion de la langue, *Rouzig* devient une vitrine pour les dessinateurs. Nous savons que nous ne devrons notre salut qu'à la qualité des textes et des dessins. Il nous faut donc travailler avec professionnalisme. C'est dans cet esprit, par exemple, que nous annonçons sur un numéro le sommaire du mois à venir.

Dans l'idée de créer une dépendance du lecteur vis-à-vis de la revue?

Pas du tout. Dans l'idée d'assurer un contact avec le lecteur, qu'il sente que nous voulons construire une relation durable et nourrie.

P.B. : ***Est-ce là un des objectifs de l'association Keit Vimp Bev qui préside aux destinées de ces deux revues?***

Rouzig : Nous voulons, en effet, dépasser la simple notion de diffusion de la langue bretonne. En éditant ces revues nous espérons apporter aux jeunes une ouverture aux autres et sur le monde, une façon positive de voir la vie, de considérer l'autre comme une richesse... Pouvoir associer langue bretonne et construction d'un monde meilleur pour tous est l'un des buts que nous nous fixons. C'est avec cette même idée que nous voulons organiser des fêtes pour les lecteurs de *Louarnig* comme pour ceux de *Rouzig*.

P.B. : ***Y a-t-il une méthode Keit Vimp Bev?***

Rouzig : Pas particulièrement. Pas encore, du moins. Mais on sent certaines choses. On est animé de certaines vérités. Il faut, par exemple, prendre les gens comme ils sont et non comme on voudrait qu'ils soient. Cela implique pour nous de faire avec les lecteurs que nous avons. Les enfants aiment les sorcières et Halloween? Soit, entendons-le. Les parents ne connaissent pas le breton? Que faisons-nous pour ne pas les exclure de notre démarche? Nous avons pour l'instant le petit lexique inséré dans chaque numéro, reprenant et expliquant tous les mots difficiles contenus dans la revue. Nous pensons, en collaboration avec les lycéens de Diwan, pouvoir proposer une version sonore de chaque revue. Mais il y a encore des choses à améliorer. A ce titre, l'idée de réserver la fête de Louarnig aux seuls enfants n'était pas forcément la meilleure.

P.B. : ***On peut attendre des changements pour la prochaine fête?***

Rouzig : La fête de 2002, le 15 juin à Trévarez, sera semblable à celle de cette année. Si ce n'est qu'elle se déroulera sur une seule journée et donnera une large place aux parents. On ne peut espérer bretonniser les enfants sans associer les parents : participation aux spectacles, échanges autour de thèmes de discussion, stands de produits bilingues...

P.B. : ***Avez-vous d'autres projets en direction des jeunes?***

Rouzig : Nous parlons de plus en plus souvent de troisième revue pour les 8-10 ans, entre le lectorat de *Rouzig* et celui de *Louarnig*. Une revue qui comporterait beaucoup de jeux et de bandes dessinées. Le numéro 0 pourrait sortir en fin 2002. ■

LOUARNIG, n° 15 — Des nouvelles de l'aîné



Tout d'abord, une superbe couverture sur l'espace qui permet d'associer langue bretonne, espace et techniques nouvelles. Le ton est donné. Le thème est repris d'entrée par un jeu en page 2 et un dossier sur 4 pages présentant l'histoire de l'homme dans sa conquête des planètes de notre système solaire, la lune, Mars... D'autres jeux, en page 15, viennent clore le sujet.

La nature, d'automne principalement, constitue une deuxième porte d'entrée à ce numéro. Les champignons y sont présentés sous forme de dossier en 2 pages, mais aussi de jeux. Un quizz sur l'eau et une présentation de la chauve-souris et du martin-pêcheur donnent une couleur très nature à la revue.

Des jeux, une recette de cuisine – aux châtaignes, automne oblige –, des bandes dessinées, de Louarnig ou de Ewen ha Gwendal, donnent à ce numéro un aspect ludique.

Ce n'est, par contre, pas le cas du conte de fin de revue – Merc'hig ar feunteun – qui fait plutôt peur qu'autre chose. A croire que l'équipe a voulu, à sa façon, se rappeler au bon plaisir des enfants et d'Halloween.

Ceux qui lisent Louarnig depuis sa parution, en mai 2000, ont pu suivre son évolution au fil des numéros. Alors que les premiers numéros étaient axés sur un seul et même thème : les esclaves, la mer... on sent maintenant poindre une diversité. Chaque numéro tourne autour de deux ou trois thèmes. La nature y est souvent présente. Depuis quelques mois, nous assistons aussi à une évolution de la maquette. Elle s'est faite plus moderne, avec des flèches, des couleurs de fond, des filets de couleur, des polices plus modernes (et parfois moins lisibles !), des images qui ne sont plus alignées bien sagement sur la page. Ça bouge, chez Louarnig. Il ne reste plus maintenant, pour être parfait, qu'à alléger les textes afin qu'ils ne soient pas indigestes pour nos jeunes bretonnants. Enfin, le dernier numéro semble avoir pris en compte ce point. L'équipe rédactionnelle aurait-elle entendu les remarques de bon nombre de lecteurs qui disent leur difficulté à lire la revue? C'est à croire. Il est vrai que le pari relève de l'impossible. Comment parler des techniques de l'espace, comment intéresser les enfants de 7 ans qui découvrent la lecture en breton et ceux de 12 ans, voire plus, pour lesquels ces difficultés ne pèsent pas? Ce numéro apporte des pistes à creuser.

Petit festival deviendra grand (suite et fin)*

La contribution d'Anne-Marie Kerven-Queffeleant dans le P.B. de novembre, relance un débat de qualité. Loin de moi l'idée de jouer le pilote kamikaze à l'assaut des tours jumelles des Vieilles Charrues et du F.I.L. ou des 49 grands autres buildings de l'été. Mes piqûres de moustique seraient bien dérisoires à les déstabiliser. On peut être bon public, ni aigri ni grognon, en tentant aussi de faire avancer la réflexion. L'anticipation constitue la meilleure réponse au succès. D'autant plus que le débat sur la culture, sans enjeu politique immédiat, en dit long sur la manière d'aborder notre identité.

Anne-Marie Kerven-Queffeleant rappelle à juste titre l'énorme impact économique de la culture : même si elle n'est pas une marchandise, elle passe nécessairement par des produits : livres, disques, spectacles, festivals, avec leur traduction monétaire : entrées, cachets d'artistes, embauches de techniciens et, accessoirement, tonnes de Kro, de Coreff et multiples produits dérivés.

Le contexte économique de la culture bretonne a beaucoup évolué depuis les années 70-80. A l'époque, la fête du Peuple Breton constituait la grande et presque unique manifestation culturelle annuelle. Gros cachets des vedettes parisiennes et petits cachets des artistes locaux faisaient bon ménage. A côté des poids lourds qu'étaient déjà les Servat, Stivell, Glenmor... fleurissaient les Budet, Capart, Besson, Favennec, Delahaye, Quéméner... chacun tirant à sa manière la charrue bretonne sans exclusive, ni concurrence. Le souci de tous consistait à bien remplir les salles pour les bonnes causes. La croissance du Peuple Breton en était une. Prioritaire. Puis, peu après, la collecte de fonds pour Diwan. La question d'une quelconque limite ne se posait pas. En toute naïveté nous pouvions nous aligner sur l'impératif biblique : "Croissez et multipliez".

Aujourd'hui toute réflexion sur l'impact économique doit prendre en compte la finitude. La Bretagne est une presqu'île. Pas plus que les poulaillers industriels, limités par leur capacité d'épandage, les festivals ne sont extensibles à l'infini. La libre entreprise doit accepter des limites. Mon "halte à la pulvérisation des records", certes un peu provocateur, ne voulait pas signifier autre chose. La montée en puissance engendre la puissance qui, elle, engendre frustration et exclusion. Le public n'est pas capitalisable à l'infini. Les bénévoles non plus, ni les espaces publicitaires, ni les budgets des sponsors, ni ceux des collectivités territoriales, ni les pages des médias.

Ce qui pouvait jusqu'ici être pensé uniquement en termes de complémentarité doit, par ces limites, l'être maintenant en termes de choix.

Pourquoi, comme pour la mise aux normes des fermes (PMPOA) où les plus gros se sont servis les premiers, faudrait-il que les petites manifestations passent toujours en deuxième donne ? Pourquoi faudrait-il accepter, en matière culturelle, le bulldozer d'une concentration contre laquelle on se bat dans d'autres secteurs d'activité ? Les grandes surfaces auraient-elles toujours raison du petit commerce? Vaut-il mieux 5.000 bénévoles mobilisés sur un seul événement que 100 fois 50 bénévoles s'occupant de 100 fêtes locales ? Quelle approche est la plus créatrice d'emplois ? Combien de fêtes locales ont mis la clef sous la porte par manque de combattants ? Pourquoi, par exemple, le courageux et talentueux festival itinérant DAW a-t-il jeté l'éponge en décidant de ne plus rien organiser l'été en Centre Bretagne ? Pour un "Vieilles Charrues", se souciant d'éviter la fracture en organisant toute l'année des tremplins-jeunes, combien d'autres se contentant de surfer sur quelques têtes d'affiches omniprésentes ? Jusqu'où peut aller l'inflation des moyens techniques ? En dessous de combien de tonnes de sono, lasers et fumigènes peut-on encore oser organiser un fest-noz ? Quand les colleurs professionnels débarquent sur une commune, tels des sauterelles sur le Maghreb, en recouvrant toutes les affiches associatives, ira-t-on bientôt jusqu'à sortir le fusil ? Pourquoi organiser la frustration en continuant la pub alors qu'on affiche déjà complet ?

L'économie culturelle émarge aussi à l'économie tout court, et on peut y constater, là comme ailleurs, les dégâts du libéralisme sauvage. La caricature en est incontestablement le festival d'Avignon avec ses 600 troupes de théâtre jouant des coudes pour se faire une place au soleil. Le "supermarché de la culture", lancé injustement à la face de Vilar en 1968, est aujourd'hui devenu effectif, faute d'avoir, dans le succès, imaginé la régulation. Si les grosses manifestations sont incapables de s'autoréguler en mettant des limites à leur expansion, faudra-t-il attendre l'incident fatal ou encore la révolte des gueux ?

A toutes ces questions d'ordre économique, ajoutons celles d'ordre esthétique. Les gros moyens techniques sont-ils aptes à tout dire ? La parole proférée pour galvaniser la foule, enivrée de son identité enfin retrouvée, ne risque-t-elle pas de se muer en démagogie simpliste ? La parole chuchotée, nuancée, murmurée, la recherche fragile des formes nouvelles, laboratoire des grands mouvements artistiques, seraient-elles définitivement écrasées par les décibels des sonos ? Le "combien de spectateurs ?", proféré désormais comme jauge artistique par sponsors, élus et journalistes, serait-il devenu l'unique sésame de l'entrée estivale en poésie ?

Jean KERGRIST

** La parenthèse est... du rédacteur en chef...*

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque minimum de 150 francs.

Décembre... vu par Nono



Messier l'Amerloque

Tandis que l'Occident mythique est occupé à traquer les terroristes et supposés tels par lesquels il croit être globalement menacé, d'autres hommes sont loués pour leurs prouesses impériales dans le domaine des affaires économiques et financières érigées en valeurs suprêmes, bien que représentant la véritable menace pour l'humanité. Parmi ces hommes « planétaires », Jean-Marie Messier devrait, dans les années à venir, incarner à merveille d'une part, la réussite fulgurante permise par un monde uniformément marchandisé et d'autre part, le mépris de l'homme et de sa culture sauf quand elle est américaine. Pour lui, 2001 aura été avant tout l'année de l'odyssée de l'espace américain.

Ces derniers mois, cet homme a par deux fois frappé la diversité culturelle en lui substituant la force implacable de l'*« american way of life »*. Il a tout d'abord décidé que désormais l'ensemble des comptes du groupe Vivendi Universal seront tenus et publiés en anglais y compris pour les filiales du pays d'origine dudit groupe, la France. Ainsi, il fait plus que sacrifier au simple souci d'efficacité du travail, même si l'argument avancé est celui-là. L'escamotage des langues diverses des dirigeants de l'ensemble des filiales de Vivendi par la langue planétaire, qu'ils parlent le plus souvent fort mal sans que cela ne les empêche de chercher à épater la galerie, est à l'évidence un acte grave d'agression contre des cultures, acte perpétré par ou avec la complicité des porteurs de ces cultures. Mais, cette substitution de langues cache autre chose. Elle permet d'introduire des concepts de gestion des firmes n'ayant pas dans l'univers des affaires anglo-américain la même définition et donc les mêmes conséquences que les concepts faussement comparables de la gestion en Europe continentale. En fait, il s'agit d'accroître encore le poids de l'actionnaire dans les stratégies de la firme transnationale. Pour ce coup de maître, Jean-Marie Messier s'est vu décerner le Prix de la « Carpette anglaise » qui récompense chaque année un individu ayant particulièrement œuvré pour le progrès de la langue de Shakespeare que ce dernier, du haut des cieux, ne reconnaît probablement plus. Encore bravo à l'heureux lauréat !

Le second exploit du héros tient au renforcement de l'outil de diffusion des images et de tout ce qui s'y rattache, grâce au rachat de USA Network. Le vrai visage de la stratégie de Vivendi Universal apparaît enfin aux yeux de tous : écraser les cultures locales spécifiques sous le flot continu et incommensurable d'une culture de masse uniformisante, car standardisée. En 2000, quand Vivendi rachetait le Canadien Seagram, propriétaire de Universal, le boss tenta de faire croire aux moins naïfs que le cinéma français trouverait désormais sa place outre-Atlantique. Il y eut des journalistes, bien imprudents, pour saluer ce coup de génie. Moins de dix-huit mois plus tard, c'est l'inverse qui s'annonce : le cinéma américain, déjà écrasant, va le devenir plus encore par l'utilisation massive de tous les canaux de diffusion de l'image. C'est tellement évident que Jean-Marie Messier n'hésite pas un instant avant d'abattre sa dernière carte : « L'exception culturelle française ou européenne est une ânerie. » Vive la potterisation des esprits. Et vive le monde hollywoodisé !

Le péril est grand. La déréglementation du marché européen de l'image, prévue pour 2004, fera des magnats de la communication, que sont Silvio Berlusconi ou Ruppert Murdoch, des alliés objectifs du nivellement culturel par le bas. Ils disposeront enfin de moyens pour concurrencer le génial gestionnaire installé désormais sur *Park Avenue* et cela sur son terrain, celui de la médiocrité incarné par le « moins-disant culturel », gage de débouchés massifs. Voilà ce qui survient quand la production et la diffusion de la culture ne sont plus du tout maîtrisées par des hommes de culture mais par des hommes d'affaires incultes. L'art du commerce s'est mis au service du commerce de l'art pour ne garder de l'art que ce qui se vend en masse. Il s'agit bien là d'une terreur qui n'ose dire son nom. Où sont les forces qui l'arrêteront ? Elles sont occupées ailleurs.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

Rann c'hwec'h ha tregont :

Ar Breizhad Gaucho

Marvet eo Marsel dec'h da noz, eunan e-barzh e wetur vihan hep aotre da vleniañ e porzh Ti ar Re Gozh e-lec'h ma oa o vevañ.

– "Diwar re gorfad" eme e amezeien kambr, truezek evel kustum.

Ha moarvat e oa gwir. N'en doa gellet na kas war draoñ na dislonkañ ar bannac'hoù gwin niverus en doa evet abaoe merenn.

Graet am boa anaoudegezh gant Marsel un toullad bloavezhioù 'zo e ti Janig e Plouarmel.

Eno e veze gwelet bemdez azezet un tammig a-dreuz war ur skaoñ uhel, evel un touseg war ur voestad chimik, pe harpet ouzh ar c'hontouer e zivrec'h kroazet dirazañ evel ma vije o herzel hemañ da dintañ.

D'ar c'houlz-se en doa un oto vras evit mont eus an eil ostaleri d'eben hag evit ober tro alezioù boulloù ar c'horn-bro.

Ur c'hoarier ampart a oa anezhañ ha ne c'hwite kenstrivadeg ebet er pardonioù tro-war dro, adalek an nevez-amzer betek "pardon Tregrom a serr an nor plom", e miz Here.

War ar seblant ne laboure ket ken moarvat abalamour ma oa aflijet, kamm ha gaolgamm. Brezhoneger dispar e oa Marsel ha plijout a rae din selaou anezhañ o tibunañ rimadelloù pa o kontañ istorioù. Ouzhpenn se e ouie holl geloioù ar vro ha pa ne ouie ket e konte loegraj. Pa veze tomm dezhañ en deze siwazh ur genou gast hag e skeud-se meur a hini en deze kas dioutañ.

Plijout a rae dezhañ ivez kontañ e dammig buhez e Bro-Arc'hantina.

– Ma mamm, emezañ a oa chomet intañvez hag a oa addimezet gant un den eus Bro-Normandi hag a oa aet gantañ da Vro-Arc'hantina da zerc'hel un menaj bras du-hont. Kantadoù a loened-korn a veze savet gantañ e-barzh ar "pampa", ar plaenennoù bras divent a gaver eno. Aet e oan me ivez du-hont da labourat gante evel "gaucho", da lâret eo evel paotr-saout, pe diwaller loened-korn. A-raok mont da Vro-Arc'hantina e plije din ar c'hezeg dija ha goût a ouien ober war o zro. Du-hont, disheoliet gant ur pezh pikol tok ledan e vezen bemdez war varc'h eus ar beure betek an noz o tiwall bandennadoù bras a loened korn er plaennoù frank ar vro, peuriñ-kaer ha druz enne e-pad ar bloaz. D'am grad e veze evelse mont ha dont gant ma loened a-dreuz hag a-hed an tachennoù bras spontus-se ha gwech an amzer am beze plijadur oc'h ober redadennoù gant ma marc'h d'an drip pe d'an daoulamm ha zoken d'ar pevar lamm ruz.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

E-pad ma oa Marsel o kontañ e istor evelseig e sellen pizh outañ hag 'en em c'houlennen penaos e c'helle an tamm pod-butun a oa bremañ dirazon, ampifur ha mac'hagnet, bezañ bet ur marc'heger mistr ha gwevn o redek ar "pampa" gant ur "sombrero" war e benn...

– Alies e kendalc'has Marsel e veze ret tapout loened da werzhañ d'ar varc'hadourien. Pa oan du-hont ne vezent ket tapet ken dre o gouzoug pe dre o c'hernioù gant ul "lasso" da lâret eo gant ur gordenn skoulmet war riskl. Nann, dont a rae war an dachenn kamionoù bras-bras. Digoret e veze an talbenn hag a-bep tu da hemañ e veze graet ur seurt inkin gant klouedoù houarn, ur seurt V mar kerez. Pa veze prest an traoù en em lakae ar baotred war varc'h da c'hoari an dro d'al loened ha da gas anezhe etrezek an inkin hag evel-se 'en em gavent e-barzh ar c'hamion. Ne veze ket aezet dalc'hmat met buan a-walc'h peurvuiañ e veze graet ar garg. Ne chomas ket gwall bell Marsel e Bro-Arc'hantina.

Disemglev a savas e-barzh ar familh ha setu e tristroas da Vro-Dreger da zerc'hel menaj. Deuet da vezañ aflijet un toullad bloavezhioù goude e tilezas e goumanant hag e yeas da chom en un ti bihan e parrez Plouarmel. Eno e veve diwar an tamm pañsion a oa bet roet dezhañ. C'hoari boulloù hag ober tro an ostalerioù evit darempredin tud, klevet ar c'heloioù, kontañ kaozioù hag eveljust evañ ur chopinad bennak, setu penaos e tremene e amzer.

Pemp bloaz 'zo en doa bet keloù da lâret dezhañ e oa marv e vamm e Bro-Arc'hantina.

N'en doa na yec'hed a-walc'h, nag arc'hant evit mont d'he obidoù du-hont. Setu e chomas er gêr gant e eñvorennoù hag e c'hlac'har.

Un toullad mizioù 'zo e oa fallaet c'hoazh e yec'hed hag e oa bet kaset d'an ospital. Pa oa deuet er-maez, gwellaet un tammig, ne oa ket fellet dezhañ distreiñ d'e di bihan yen ha trist ha setu en doa kemeret ur gambr e Ti ar Re Gozh er bourk. Amañ e oa tommder, boued d'an eur ha kompagnunezh. Miret en doa evelkent e oto vihan hep "madagaskarr" evit dont ha mont, ober e garrezoù ha gwech ha gwech all tro an omnipotentis gant ur c'hamalad bennak.

Moarvat, dec'h d'abardaez e oa bet re hir an droiad.

(Da vezañ kendalc'het)



INIZI MALOÙ
Ugent vloaz war-lerc'h ar brezel

Tost ugent vloaz'zo, d'an 2 a viz ebrel 1982, e tilestre soudarded Arc'hantina a-hentadoù war lanneier inizi Maloù (Falklands). Ne voe ket Londrez evit asantiñ koll an inizi avelek-se a oa o paouez adkavout abalamour da araokadennoù ar Morlu Soviedel*, an dalvoudegezh strategel bet kollet ganto da heul digoridigezh kanol Panama. Gwallaozet e oa bet enor ar Rouantelezh-Unanet ouzhpenn-se ha ne c'helled ket lezel digastiz un hevelep torfed. Trec'het e voe an Arc'hantiniz er brezel-se a badas eus ar 24 a viz ebrel d'ar 17 a viz even, ar brezel kentañ war nij war vor** abaoe 1945.

O treiñ da falloc'h-fallañ edo an traoù gant diktatouriezh ar jeneral Galtieri pa reas e venoz da adc'hounit dre heg inizi Maloù. Kerkent e voe disoñjet gant ar bobl gwallefedoù an enkadenn ekonomikel edo o c'houzañv, hag an holl da ginnig entanet o skor d'ar soudarded-se a oa deut da vezañ evito, dishualerien an douaroù broadel aloubet. Edo Buenos Aires o faziañ diwarbenn youl ar Rouantelezh-Unanet. Edo Londrez o faziañ diouzh he zu diwar-benn nerzh-taliñ an Arc'hantiniz. D'ar mare-se edo ar braz eus ar Vreizhveuriz o soñjal dezho e vije bet an ergerzhadeg-se ur seurt pourmenadeg evit lu o bro, ken kreñv ha modern ma oa. Taer ha koustus e voe ar stourm-se etre an div genel. Ouzhpenn 1000 a dud a voe falc'het ha miliadoù all a voe gloazet pe gollet ar roudoù anezho. Petra bennak e sevenas nijerien Arc'hantina kalz taolioù kur a-enep morlu Breizhveur, e teuas soudarded ar Rouantelezh-Unanet a-benn da zilestrañ. Divoued ha seizet gant ar riv, ne voe ket an enrollidi yaouank a stumme ar braz eus ar bagadoù arc'hantiniz evit ar vrezelourien a vicher a zeue dezho.

E 1833 eo e voe diskennet trevadennerien gant Londrez war an inizi dizanvez-se. Lakaet e voe ganto deñved da beuriñ war ar parkeier bet dilezet gant difraoterien akadian (bet kaset di gant Bougainville e 1763) pa oa bet divizet gant Pariz gwerzhañ ar veli warno da roue vro Spagn e 1767. Peadra a oa en o feurvanoù da voueta 800.000 a loened. Etre an daou vrezel bed e teuas René Bossiére, ur paramantour eus an Havr-Nevez, da brenañ ur tropell eno a-benn klask ober ar memes tra en inizi Kergelen, met re ziampart e oa e vesaerien war ar vicher evit kas da benn un hevelep kefridi ha tro goullo a rejont.

Stivelleg hag aour du

An enezourien a vez graet kelperien anezho, un anv o tont eus ar ger "kelp" a dalvez kement ha bezhin, ar bezhin a zo goloet stank ganto strad ar mor e-harz an douaroù-se. 2.200 emaint hiziv an deiz, ar braz anezho o chom e Porzh Stanley, ar vourc'h nemeti, gwarezet gant 1.500 a soudarded (3000 e oant dek vloaz'zo). N'eo ket mui an inizi Maloù a l lec'h distro ma oant araok ar brezel etre ar Rouantelezh Unanet hag Arc'hantina. Kemmoù bras a zo bet degaset e mod bevañ an enezourien gant kresk an darempredoù etrezo ha Breizh-Veur. O vezañ ne vez ket kavet aes sav d'ar c'hig ha d'ar gloan er marc'hadoù etrebroadel ken, ne c'hellont ket bevañ diwar ar sevel deñved hepken. Dre chañs emañ ar berzh graet gant ar pesketa o reiñ ul lusk dic'hortoz da ekonomiezh an enezeg. Dastumet e vez er mor tro-wardro daou seurt stivelleg a zo kreñv ar goulenn evito. Gwerzhañ a ra an enezourien aotreoù pesketa d'an Europeaned ha degas a ra ar marc'had-se 34 milion a euroioù bep bloaz. Emañ ar Produadur Diabarzh Gros o tizhout ar 85 milion a euroioù bep bloaz, da lavarout eo pemzek gwech muioc'h eget e 1982. Dereat eo deut da vezañ live bevañ an enezourien, daoust ma chom ker an danvezioù gwerzhet dezho abalamour da goust uhel an transportoù. Pemp medisin a zo e Porzh-Stanley oc'h ober war-dro yec'hed an annezidi, daou zentour hag un ospital. Digoust eo ar skol hag ez eus e pep klas etre 13 hag 20 a vugale. Kollet eo bet gant ar vourc'h an neuz dirapar a oa ganti ugent vloaz'zo ha savet ez eus bet enni ur seurt karter aferioù zoken. Abalamour d'ar berzh-se e vank tud da labourat bremañ. Koulskoude ne fell ket d'an enezourien gwelout hentadoù a zivroidi o tiskenn war o douar sioul ha ne vez aotreet da chom nemet ar re a vez fiziet ur gefridi enno.

Daoust d'ar c'hounidoù-se, e chom koustus spontus d'ar Rouantelezh-Unanet difenn an inizi Maloù.

Bez e c'hellfe kavout eno peadra da baeañ ar mizoù-se koulskoude. Klasket ez eus bet petrol gant ar gompagnunezh Shell er mor tro-war-dro ha war a seblant e vefe tu da zastum eno kement a aour du hag e mor an Hanternoz.

Paol AR MEUR

(*) Reiñ a rae tu an inizi Maloù da eveshaat ouzh ar mont-dont dre strizhmor Drake, war an hent implijet gant al listri-spluj soviedel evit mont eus o savlec'hioù er Reter-Pellañ d'ar mor Atlantel.

(**) War nes e oa morlu ar Rouantelezh-Unanet en em zizober eus e zougerien-kirri-nij pa voe aloubet an inizi Maloù. Lakaet e voe anat o zalvoudegezh er brezel-se graet war-hed 12.000 a gilometradoù diouzh ar bennvro pa voe distrujet gant fuzeennoùtarzh, batimantoù a vanke dezho kirrinij evit o difenn ouzh seurt tagadennoù.

●

Près de vingt ans aprés la guerre des Malouines entre l'Argentine et le Royaume-Uni, l'archipel isolé connaît un développement économique surprenant grâce aux richesses de ses fonds marins.

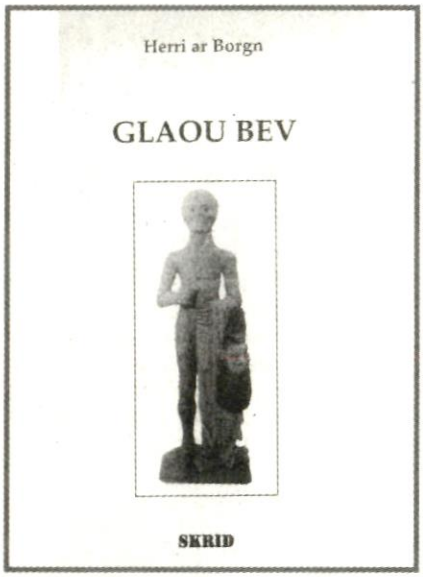


D.R.

Prizonidi Ac'hantina e-pad ar brezel 1982.

Barzhonegoù ha barzhoniezh

Lennerien *Pobl Vreizh* a anavez mat Herri ar Borgn konter fentus.



Adkavet e vo e spered hag e yezh en ur barzhas, *"Glaou bev"*, barzhonegoù a bep seurt, lod o vezañ berr awalc'h, lod o vezañ hir awalc'h. Met atav gant spered, dishual,Herri ar Borgn. Da skouer fin *"Ar gerizenn hag an iliav"*.

"Marse erfin 'vez kavet gwell – get lod ag ar Vretoned-chom edan barroù kreñv iliav Bro-C'hall kentoc'h e'it bout dijabl, digabestr ha krestaat frank, kuit a varroù na raont 'met o suniñ e-sigur reiñ surentez dezho !"

Pe e *"Marv an c'hwezhoù"* :

"Ur mare zo bet
Ma tegase an avelioù c'hwezhoù ar foenn
Ma tegase an avelioù c'hwezh ar frouezh
Ma tegase an avelioù c'hwezh ar bleuñv.
Mes n'eus ket ken 'met c'hwezh
c'hwezh ar wiz"

Hag ivez e *"Tan pe zistan"*, *"Da Yann Baol II"* :

Hag e pedan evit ma taoc'h da vout un Tad er-dro.
Rak e chom genin trawalc'h a feiz 'vit kredout e c'hell UR PAB 'N EM CONVERTISAN."

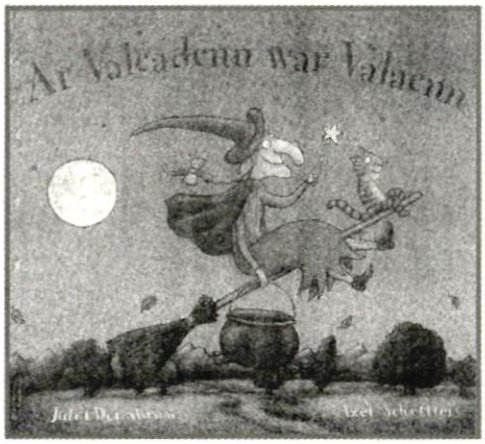
Plijadur a vo o lenn paotr Seglian.Un digarez, ivez, evit tañvaat ar "pourleteg", evel ma lar Herri ar Borgn. Brezhoneg bev, aes da lenn, koulskoude, evit an holl.

♦ ♦ ♦

Levr diwezhañ *an Here* evit ar vugale a zo adarre brav-kenañ. *"Ar Valeadenn war Valaenn"* 'istor ur sorserez. Kejet ganti en he baleadenn, ur c'hazh, ur c'hi, ul labous, ur ranig.

Ha torret ar valaenn dre an hanter ! Ha kouezet an holl en ur poull-lagenn. Ha kavet un aerouant kriz : *"Mat-kenañ e kavanme ar sorserez gant fritez !"*, emezañ.

Eüruzamant e vo spontet an aerouant gant un aneval iskis. Ha gouest an holl da vont pelloc'h



gant ur valaenn nevez-flamm, un doare karr-boutin, "grand tourisme"!

Gant Julia Donaldson eo bet savet an istor. Brezhoneg gant an Here. Brav-kenañ ar skeudennoù savet gant Axel Scheffler. Ur prof Nedeleg pe bloaz-nevez evit ar re vihan.

Glaoda MILLOUR

– Borgn (ar) Herri - *"Glaou bev"*, 107 p., 80 L. Skrid.

– Donaldson Julia - *"Ar Valeadenn war Valaenn"*, 28 p., 70 L., An Here.

Kinnigoù labour

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

MALLUS !

Emañ DIWAN o klask

Evit skolaj Kemper,

● **Ur gasourez**

Brezhoneger a ranker bezañ evit en em ginnig.

Post da vezañ pourvezet diouzhtu.

Evit al lise, e Karaez

● Ur c'helenner(ez) war an ar an alamaneg, evit remplasiñ ur gelennerez e koñje mammelezh, labour hanter amzer, aotreegezh hag anaoudegezh eus ar brezhoneg diouzh ret.

Post da vezañ pourvezet diouzhtu.

Evit skolaj ar Releg

● Ur c'helenner(ez) war an ar saozneg hag ar sonerezh, evit remplasiñ ur gelennerez e koñje mammelezh, 18 eurvezh ar sizhun, (6vet, 4re, 3de klas), aotreegezh hag anaoudegezh eus ar brezhoneg diouzh ret.

Post da vezañ pourvezet e-kreiz miz Genver 2002.

Evit ar c'hlasoù mamm ha kentañ-derez

● Danvez-skolaerien - Bac+3 - Brezhoneg komzet ha skrivet

Postoù da vezañ pourvezet : distro-skol miz Gwengolo 2002.

Lizher ha C.V. da gas da:

Diwan, BP 147,
29411 Landerne cedex

Langues et cultures régionales ou minoritaires en France : Les Nations-Unies exigent un changement de cap !

Des représentants des ONG qui défendent les langues de France, le collectif "Pour que vivent nos langues", en association avec le Comité français du bureau européen des langues moins répandues et le Congrès mondial amazight (berbère) sont intervenus auprès du Comité des droits économiques, sociaux et culturels au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies à Genève au cours de la réunion de sa 27e session qui se tenait entre le 12 et le 30 novembre. En se fondant sur l'article 2 du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels qui interdit toute discrimination fondée notamment sur la langue, ainsi que sur l'article 13 qui prévoit pour toute personne un droit à l'éducation qui *"doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité"*, ils ont fait valoir que la personne humaine n'est pas respectée quand sa personnalité est niée dans son existence même qui se manifeste à travers sa langue et sa culture. Ils ont demandé au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme que la France modifie sa constitution pour devenir une république ouverte à la diversité de ses langues et cultures et qu'elle ratifie la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Remise en cause de libertés publiques en France

A la tête d'une impressionnante délégation française, M. Hunault a répondu que *"l'édifice républicain français repose sur un pacte qui vise à transcender toutes les différences et auquel peut adhérer volontairement tout individu."*

Toutes les différences ? Non, bien sûr ! Toutes sauf une : la francophone. Ce que dénonçait parfaitement sur France 3 Bernard Lama, gardien de but guyanais de l'équipe de France : *"On ne nous a pas demandé notre avis. Il faut nous accepter tels que nous sommes !"* ("La Marche du siècle" 20 octobre 1999).

Les représentants des ONG ont rappelé l'analyse du juriste français et expert auprès du Conseil de l'Europe, Jean-Marie Woehrling, qui traduit les dérives des concepts depuis les années 1980 : *"A partir du principe d'unité de la République, on a développé une philosophie du refus de la diversité culturelle de la France. De telles interprétations aboutissent à ethniciser le concept de nation. Celle-ci est identifiée à la culture et à la langue française"* (loi Toubon, article 1 : *"La langue française est un élément fondamental de la personnalité de la France"*)... *"Il s'agit là d'une rupture avec la tradition française pour laquelle la nation est un concept politique sans contenu ethnico-linguistique"*. C'était du moins la théorie... *"Selon cette tradition, la nation est fondée sur une base politique, à savoir l'adhésion volontaire à un projet commun et non sur une communauté de culture et de langue. En exacerbant la fonction de cette langue comme critère de l'unité de l'Etat et de la nation on s'interdit de concevoir une unité plus profonde et plus politique"*... *"Si les principes actuels du droit constitutionnel français, au regard des langues régionales et des minorités linguistiques figuraient dans le programme de M. Haider, on accuserait celui-ci de remettre en cause des libertés publiques reconnues en Europe"*.

Malgré les tentatives d'explication et de justification de la France, il n'a pas été difficile de montrer l'énorme fossé qui sépare l'attente des populations et les blocages incroyables des institutions françaises. Et au sein des institutions internationales, on entend de plus en plus souvent qualifier ces positions françaises, au regard des langues et cultures régionales, de "totalitaires".

C'est ainsi que les conclusions publiées le 30 novembre par les 18 commissaires internationaux du Comité des droits économiques, sociaux et culturels du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme aux Nations unies, ont pu surprendre par leur netteté.

Principaux sujets de préoccupation

"Le Comité exprime sa préoccupation concernant l'absence de reconnaissance des minorités en France. Si la tradition française met l'accent sur l'unité de l'Etat et l'égalité de tous les citoyens français et s'il y a obligation pour l'Etat de respecter et de garantir des droits égaux pour tous, le Comité estime que le fait que tous les individus bénéficient de droits égaux dans l'Etat et qu'ils sont égaux devant la loi, ne signifie pas que les minorités n'ont pas le droit d'exister et d'être protégées en tant que telles dans l'Etat. Le Comité souligne que l'égalité devant la loi ne permet pas toujours d'assurer l'égalité de la jouissance des droits de l'homme, et en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, par certains groupes minoritaires dans un pays".

Après ce rappel des principes, le comité tranche par ses suggestions et recommandations : *"Le Comité suggère que l'Etat révise sa position concernant les minorités en reconnaissant aux groupes minoritaires le droit d'exister et d'être protégés en tant que tels dans l'Etat. Le Comité recommande que l'Etat retire sa réserve sur l'article 27 du Pacte international sur les droits civils et politiques, qu'il ratifie la Convention européenne pour la protection des minorités nationales aussi bien que la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires. Le Comité recommande aussi que l'Etat accroisse ses efforts pour préserver les langues et cultures régionales ou minoritaires et qu'il prenne des mesures pour améliorer l'enseignement de et dans ces langues"*.

En fait, les Nations unies ne font que rappeler le droit international tel qu'il doit s'appliquer. Elles critiquent d'ailleurs également au passage le refus du Conseil d'Etat de s'y soumettre (§13 des conclusions). Mais le Conseil d'Etat ne viole-t-il pas déjà la Constitution française qui dit que *"La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international"* (préambule de la Constitution de 1946, repris en 1958) ?

La France pourra-t-elle encore longtemps s'asseoir sur le droit international et refuser d'appliquer des principes acceptés par tous les pays européens (Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Suisse, Luxembourg, Italie, Allemagne, Danemark, Finlande, Suède, Norvège, Croatie, Hongrie, Slovénie, Autriche), alors que leur approbation est une condition pour tout nouvel adhérent à l'Union européenne et au Conseil de l'Europe ?

Jusqu'à quand, les citoyens français seront-ils des citoyens européens et du monde de seconde zone, au regard de leurs langues et de leurs cultures ?

Tangi LOUARN
Président de
Pour que vivent nos langues

ISRAËL & PALESTINE : Un élu U.D.B. témoigne...

Fin novembre 2001, une délégation d'élus et d'associatifs de Carhaix, accompagnait le maire, Christian Troadec, en Israël et Palestine. Parmi ses membres, Daniel Cotten, adjoint aux finances de la ville et membre de l'UDB.

Témoin d'une situation qui, chaque jour, apparaît comme un conflit impossible à régler, il relate 5 journées intenses.

Peuple breton : Tu t'es rendu en Israël et Palestine en novembre dernier. Qu'est-ce qui a motivé cette démarche ?

Daniel Cotten : Nous avions voté en conseil municipal une motion de soutien au peuple palestinien et avions beaucoup discuté de la situation de cet endroit du monde mais à travers ce qui en est dit par les médias. Nous souhaitions découvrir les réalités « sur le terrain ».

Nous avons saisi l'opportunité d'un voyage organisé par l'Association pour la promotion des jumelages entre villes de France et camps de réfugiés palestiniens. Ce voyage était constitué de 130 élus et responsables associatifs (organisations de gauche, Mrap, femmes solidaires CGT).

P.B. : Comment a été perçu ce voyage par l'autorité israélienne ?

D.C. : Manifestement cette délégation n'a pas été vue d'un bon œil ; pour preuve, les trois heures de contrôle à l'aéroport de Tel-Aviv ! Et la rétention deux heures de plus pour une journaliste française qui accompagnait le voyage, au motif qu'elle était née à Jérusalem.

P.B. : Quel fut le déroulement de ces 5 journées, vos impressions ?

D.C. : A notre arrivée à Tel-Aviv, nous avons été reçus par le consul général de France, M. Piton, qui nous a exposé en termes clairs et précis la situation du peuple palestinien.

Le soir même nous étions également reçus par l'autorité palestinienne. Déjà le choc des différences entre les quartiers israéliens et palestiniens fut particulièrement saisissant : ici des quartiers chic à l'occidentale et là des quartiers de seconde zone, plein d'immondices. Nous avons découvert un climat fait de crainte d'attaques israéliennes, voire d'actions à notre égard. Pour cela, une escorte de soldats palestiniens veillait à notre sécurité.

Après une nuit passée dans la résidence de l'autorité palestinienne, nous nous sommes rendus à Gaza. Et là, l'adage « voir pour le croire » à pris tout son sens ! En plein milieu de ce territoire palestinien, nous avons vu la mise en place d'une colonie israélienne, entourée de murs de béton : des bulldozers s'activaient à raser une forêt d'oliviers et des colons (manifestement des religieux) s'affairaient à des constructions, le tout sous la protection de chars.

Le choc fut encore plus dur lorsque notre délégation a visité un camp palestinien à la frontière de l'Egypte : ce camp, une ville de 60 000 habitants, (par endroit 25 000 habitants au km²) est une véritable prison en plein air. Il m'a fait penser à ce que l'on a dit et vu du ghetto de Varsovie : la vie qui continue, avec ses échoppes et les enfants qui jouent. Mais aussi des immeubles éventrés, criblés de balles, une population vivant dans la crainte de bombardement ou de tirs israéliens. Des enfants qui jouent à l'inhumation d'un des leurs. Des adultes nous hurlant leur désespoir en frappant les portes de notre bus.

Une rafale d'intimidation d'un mirador israélien mit fin à cette découverte d'un monde surréaliste...

Gaza, ville d'accueil pour une nuit, est une ville déserte, sans vie, la nuit tombée, elle ressemble à ce que pourrait être une magnifique ville balnéaire. Notre escorte palestinienne ne nous autorise pas à sortir de l'hôtel, pour notre sécurité. Nous parviendrons cependant à échapper à sa protection et faire un tour dans la ville et à rencontrer des personnels d'organisation humanitaires. Eux nous décrivent la montée de l'extrémisme, l'autorité de Yasser Araffat qui s'émousse, au profit du Hamas qui vient de brûler le dernier cinéma de la ville, au motif que c'était un lieu de perdition... Le lendemain à Jaffa, nous rencontrons des élus et des organisations israéliennes pour la paix : quel courage, dans ce contexte, pour ces hommes et femmes de lutter contre un pouvoir israélien belliqueux et sûr de son bon droit !

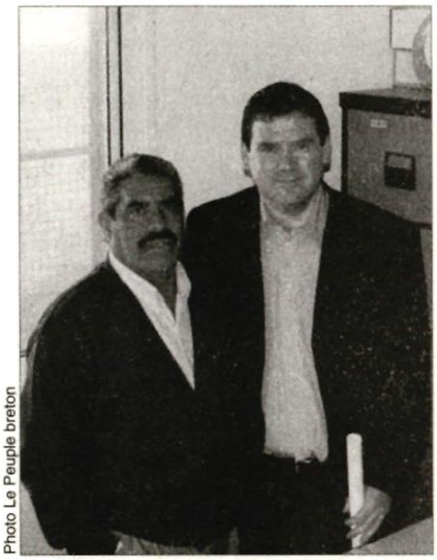


Photo Le Peuple breton

C. Troadec, maire de Carhaix, en compagnie du maire du camp de El Arroub.

P.B. : Avec quel camp serez-vous jumelé ?

D.C. : C'est le camp d'El Arroub qui nous a été attribué au regard de son nombre d'habitants : environ 8 000, c'est la population de notre commune.

Le premier contact est impressionnant. Tous les accès de la ville sont barrés par des blocs de pierre et des talus, un mince passage est ouvert pour les piétons.

L'accueil par les autorités palestiniennes est chaleureux, nous découvrons une ville pauvre aux besoins multiples. Le besoin urgent : une table d'accouchement et le matériel annexe. En effet, lorsqu'une femme accouche, qu'elle a besoin d'être hospitalisée à l'extérieur du camp, elle ne pourra en sortir que selon le bon vouloir de l'armée israélienne. Ainsi plusieurs femmes et enfants sont morts.

Cette prison à ciel ouvert survit et s'est développée par nécessité démographique. En effet, sur 8 000 habitants, le nombre d'enfants de moins de 15 ans est de 2 000. Imaginez ces enfants dans les rues, confinés sur quelques km² ! L'éducation et l'instruction sont fondamentales pour les autorités du camp mais les écoles sont bondées et surchargées. Les instituteurs font classe avec des moyens dérisoires, mais l'ambiance est au plus grand sérieux dans des classes de 45 élèves et de 50 m². Depuis l'intifada, les camps sont bloqués et l'économie locale est au bord de l'asphyxie.

L'autorité du camp est représentée par son maire. Désigné par Yasser Araffat, membre du Fatah, celui-ci nous exprime son inquiétude devant la



Photo Le Peuple breton

Poste de police palestinien détruit par l'armée israélienne.

monté de l'extrémisme : tout se passe comme si le pouvoir israélien y avait intérêt. Le maire d'El Arroub n'est pas dupe : il sait que le gouvernement Sharon cherche à mettre au même niveau l'intégrisme islamiste et les revendications palestiniennes.

P.B. : Quelle leçon tirer de ce voyage ?

D.C. : Pour conclure, je dirai que notre délégation est revenue bouleversée de cette expérience. Nous avons été des observateurs abasourdis d'une politique d'élimination des revendications du peuple palestinien, de la radicalisation inquiétante d'une partie de celui-ci et aussi des Israéliens.

Nous voulons maintenant contribuer à aider ce peuple, en particulier les habitants du camp d'El Arroub et nous voulons dire que seule une force internationale d'interposition serait de nature à apaiser les antagonistes pour, enfin, se diriger vers des discussions sereines, pour faire respecter le droit des Palestiniens d'avoir leur état et pour permettre aux Israéliens de vivre dans la paix.

Propos recueillis par
Yves JARDIN



Photo Le Peuple breton

Au sud de la bande de Gaza, camp de refugiés palestiens.

OCCITANIE

Congrès du Partit occitan à Montpellier

Le VII[e] congrès du *Partit occitan* s'est tenu à Montpellier les 3 et 9 décembre. A l'approche des élections législatives – à l'occasion desquelles il va présenter une quarantaine de candidats –, il a réaffirmé ses critiques et ses orientations majeures, les limites inévitables de la décentralisation, l'inefficacité des contrats Etat-région, la mainmise centrale sur les ressources financières des régions, le refus de prendre en compte les spécificités locales. Il s'est prononcé clairement pour des compétences partagées avec l'Etat comme pour des compétences propres aux régions occitanes dans de nombreux domaines : emploi, formation, culture et langue, artisanat, agriculture, fiscalité, transports, pme , infrastructures inter-occitanes, etc.

C'est en effet la réforme de l'Etat et de sa constitution présidentialiste datant de 1958 qui fait de plus en plus problème. C'est tout l'ensemble de la classe politique, au niveau central comme dans ses relais locaux, qui produit ce blocage de la vie démocratique et produit une régression nationaliste d'un autre temps, à l'heure de la Construction européenne. Ces crispations souverainistes – à gauche comme à droite – traduisent bien le déficit politique et démocratique de cette situation.

Prenant en compte l'exemple corse, pour qui l'adaptation législative et réglementaire a été retenue, le *Partit occitan* estime que cette avancée aura inévitablement des conséquences pour les autres régions de l'Hexagone. De même, en Europe, les régions participent aux décisions et peuvent ainsi répondre aux besoins des populations. C'est pourquoi, seule une autonomie institutionnelle et politique, lui paraît pouvoir répondre aujourd'hui aux aspirations des populations occitanes.

C'est dans ce contexte que les 40 candidatures occitanes aux élections législatives compléteront celles de la fédération *Région & peuples solidaires* (dont Gustave Alirol est président). Il est donc permis de penser que sera franchi le seuil des 75 candidatures dans le respect de la parité, permettant d'accéder à la campagne radiotélévisée. Cette fédération donne corps aujourd'hui à un pôle politique démocratique des peuples de France composé d'Alsaciens, de Basques, de Bretons, de Catalans, de Corses, de Savoisiens et d'Occitans.

Le congrès a élu ses quatorze délégués au bureau fédéral – dont ses quatre porte-parole. Le conseil fédéral qui est l'émanation des comités et des régions a vu son rôle politique renforcé. Gustave Alirol, maire de Saint-Hostien (Velay), a été élu président du *Partit Occitan*.

De notre correspondant en Occitanie,
Gérard TAUTIL

Un jour avec... «Le grand calme des choses



Photo A.M. Kervern

Michel Le Gentil dans son atelier, avec Alain Kervern (à droite).

L'atelier de Michel Le Gentil, hors de tout folklore, ne ressemble en rien à ces galeries d'artisans d'art qui exposent leurs œuvres, pendant la belle saison, dans les petites cités de caractère.

Ici, pas de mise en scène : le four, l'atelier, les pièces exposées s'interpénètrent, s'imbriquent dans une sorte de labyrinthe au cheminement jalonné de photos, de dessins, de citations, de lettres, d'articles de journaux... une sorte de parcours initiatique au terme duquel, si l'on est disponible, réceptif, si l'on se laisse approcher par les matières, les formes, les couleurs, on pourra percevoir qu'il se joue là, dans ce lieu du globe qui s'appelle Le Tréhou, quelque chose d'une relation fondamentale entre un homme et le monde.

Chez Michel Le Gentil, le parcours n'est pas guidé ; il faut se frayer un chemin, à la fois physiquement, intellectuellement, émotionnellement. La poussière qui recouvre certains objets montre qu'on n'a pas le souci de paraître, de faire joli et certains, déçus peut-être, passeront leur chemin. Mais d'autres s'arrêteront, étonnés de se sentir interpellés par la poésie de très humbles objets à usage domestique et la densité de leur présence.

Un art véritablement populaire

Le visiteur peut s'arrêter à une « main à sel » ou à un entonnoir à confiture, « parce que c'est un commerce n'est-ce pas ? ». Un commerce, oui, mais pas n'importe lequel, car ces objets usuels, de confection rapide, abondante, pour ne pas dire bon marché, ont cette beauté qui procède à la fois de l'adaptation exacte à leur fonction et d'une technique maîtrisée. Ces choses du quotidien n'ont pas plus vocation à s'accorder à la sensibilité particulière de l'usager qu'ils ne témoignent de la personnalité de l'auteur ; ils s'inscrivent, sans affectation, dans la pérennité des arts de la terre et du feu transmise depuis des millénaires par des artisans anonymes et reflètent un mode de vie qui privilégie ce qui est simple et fidèle. « Une pièce est bonne quand elle est juste » dit Michel le Gentil, « comme l'étaient les poteries de Lannilis qui sont pour moi au sommet de l'élégance ». C'est d'un art fait par le peuple et pour le peuple qu'il parle et il aspire à voir ses pièces retourner à l'anonymat. D'ailleurs, il ne signe plus.

Un art de la matière

Pas de piédestal pour ce petit bol à thé ; pourtant, il renoue avec l'essence de l'art des grands maîtres, un art sobre qui cherche avant tout à mettre en valeur les virtualités de la matière.

Et c'est de la matière, non de la couleur, que parle d'abord Michel Le Gentil, avec un respect étonnant, mais aussi avec familiarité et sensualité. Il se plaît à évoquer la finesse de l'argile, les surprises heureuses de ses inclusions et de ses impuretés, le toucher graveleux de certains sables, le kaolin, la silice, la chaux, la cendre de bruyère : « La nature nous donne tout sur un plateau ! » s'émerveille-t-

Michel Le Gentil, que rien ne presse » *

il… « Si tu veux atteindre une relation poétique dans une pièce, il faut aller chercher ta poussière à la carrière de Kersanton ». A travers l'alchimie de la terre et du feu, il lui faut « reconstituer les temps géologiques »…

Comment ? Le potier Ben Lisa lui donne un conseil : « Le minéral connaît le chemin ». En effet, c'est en faisant confiance à la matière qu'on obtient la douceur lisse des glaçures et les coulées grasses de l'émail.

Voici un pot dont la surface tactile donne prise à la main, comme un caillou sur la grève ! Voici un vase fendillé par le feu ; il est encore si proche de la terre dont il est issu qu'on a envie d'évoquer quelque chose de presque fraternel avec un champ labouré ! Voici le bol marqué du pouce de l'artisan, dans lequel il reste toujours un peu de thé, comme de l'eau dans un creux de rocher ! Rester proche de la nature, tout est là.

Le hasard et la nécessité

La céramique est soumise au hasard plus que n'importe quelle autre technique et Michel Le Gentil s'efface derrière l'incalculable d'où naissent les déformations, les empreintes, les colorations surprenantes. Il s'extasie sur ce qui n'est pas défaut mais alliance secrète : « Regardez cette tache brune, comme elle est bien placée ! » Nul plus que lui ne privilégie à ce point les effets inattendus, les étonnements de l'acte non prémédité : « Je ne travaille que pour retrouver la spontanéité de l'enfance, affirme-t-il, il faut que le monde arrive à tenir dans la chose la plus instantanée ». C'est ce caractère imprévisible qui introduit la poésie dans l'ordinaire.

Dans l'atelier de Michel Le Gentil l'œil doit se faire à l'irrégularité des contours, à certaines « défaillances » qui sont en fait des expressions de mouvement et de vie. Chez lui, pas de répétitivité, pas de rigidité : la fausse perfection des formes est bannie au profit d'un laisser-aller apparent qui préserve le dynamisme. Alors, né de coïncidences ou d'incidents, l'objet s'impose : « Un bol c'est une présence, comme un trait de Matisse… de l'ordre de l'évidence ».

Subtils céladons

Pour pénétrer dans l'univers de Michel Le Gentil, il faut se laisser prendre et même ravir par les plus discrets des objets qui sortent de son four, sans doute aussi les plus raffinés : des céladons d'une extrême minceur dont les couvertes monochromes, onctueuses et profondes, tiennent lieu de tout décor. On découvrira qu'une minuscule coupe à thé, d'une opacité nuageuse peut arracher des larmes, non par la perfection de sa forme, bien que celle-ci prenne toute sa valeur, n'étant influencée ni par la couleur ni par la structure de sa surface, mais par sa puissance d'être et le contraste de cette puissance avec sa poétique fragilité.

Ce faisant, on se prendra à s'émerveiller de cette passerelle ténue reliant la dynastie chinoise des Song du Sud (960-1280) qui porta l'art du céladon au plus haut niveau et un potier du Tréhou, non pas capable d'imiter la beauté des pièces de Ting-Yao, mais plutôt de retrouver l'esprit qui les inspira.

On ne visite pas l'atelier de Michel Le Gentil ; on va plutôt vers une rencontre et cette rencontre peut nous dire quelque chose sur le monde. Ce ne sera ni un discours, ni un commentaire. Tout juste un silence, « le silence qui est autour des choses »*.

Anne-Marie KERVERN-QUEFFELEANT

**R.M. Rilke*

Michel Le Gentil

Michel Le Gentil est né en 1949 à Toulon, d'une famille d'agriculteurs et de marins pêcheurs, d'un côté et de petits commerçants brestois, de l'autre.

Il fait ses études à Brest où il suit les « cours d'ignorance » de Georges Perros. Perros, « toujours en train de dynamiter les institutions », le détourne de l'agrégation et il s'installe comme potier à Coat-Méal, dans le Bas-Léon, en 1975. En 1982 il s'enracine au Tréhou, près de Sizun, à la lisière des monts d'Arrée (« une géographie mentale »). Là, il commence à pratiquer le grand feu à 1300°, se lie d'amitié et correspond avec le potier René Ben Lisa, grand prix national de céramique en 1994.

Parolier de Manu Lannhuel pour le CD *Ils/Elles*, il vient de publier un magnifique *Cahier de peinture*, en collaboration avec le peintre Yvon Daniel et participe régulièrement à des émissions de France Culture, comme *Agora* ou les *Chemins de la connaissance*.

Il prépare une exposition pour le Lavoir de Clamart en 2002. Le FRAC de Rennes, le musée des Jacobins de Morlaix, ont acquis quelques-unes de ses œuvres comme le font régulièrement de nombreux collectionneurs.

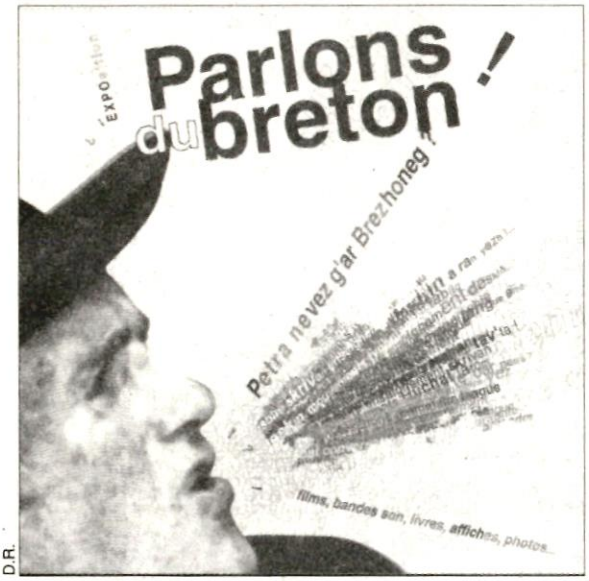
Michel Le Gentil est un lecteur de Dylan Thomas, de la Bible, de Ronsard… il se dit catholique mais fasciné par la pensée matérialiste de Diderot quand celle-ci devient visionnaire. Il écoute du jazz en été, ce qui décontenance les touristes de passage, à la recherche d'images stéréotypées et se garde le biniou pour l'hiver, quand il est seul… bref, un artiste divers et complexe, non folklorisable.

Extrêmement modeste (« Seul le travail donne un sens à ce que l'on fait »), il a l'orgueil de ne plus signer ses œuvres : (« Ma signature, c'est le feldspath de Kersanton, on doit la reconnaître »).

Ne lui demandez pas s'il est breton ou si sa céramique est bretonne. Il y a des questions, comme celles-là, qui sont superflues.

Atelier ouvert tous les jours : Croix de Goas-zu, 29450 Le Tréhou
Tél. 02 98 68 88 37.

Parlons du breton !



D.R.

2001, année européenne des langues : l'occasion est belle de braquer les projecteurs sur le breton.

Perçu désormais de manière positive, le breton suscite un vif intérêt. Il est parlé par de nombreux locuteurs, mais aussi appris et diffusé grâce à une floraison d'initiatives. Son avenir pourtant reste préoccupant, car fortement marqué par les profonds et rapides bouleversements du XX[e] siècle, dont les plus frappants sont l'écroulement de la pratique quotidienne et la faiblesse de la transmission de la langue d'une génération à l'autre.

De tout cela, il est question dans le projet « Parlons du breton ! Petra nevez g'ar Brezhoneg ! » qui a pour ambition de fare découvrir la spécificité de la langue, de proposer des repères essentiels et de faciliter le débat qui entoure son avenir.

Impulsé par Fañch Broudic qui a sollicité l'association Buhez (musées et écomusées de Bretagne), ce projet valorise un pan du patrimoine régional et permet d'explorer l'originalité de la société bretonne.

« Parlons du breton ! Petra nevez g'ar Brezhoneg ! » est produit par Buhez et circulera pendant trois ans dans différents lieux en Bretagne.

Une exposition entièrement consacrée au breton

Grâce à des manuscrits rares, des objets parfois insolites, des photographies et des gravures, des ouvrages anciens et contemporains, des bandes sonores inédites, des documents audiovisuels, des affiches et autres traces écrites, c'est toute l'histoire de la langue bretonne qui est offerte aux spectateurs.

Les traits majeurs de cette langue aux origines celtiques méritent d'être explorés. Avec humour et goût du jeu, voilà l'occasion rêvée d'enrichir son vocabulaire, de faire quelques exercices de prononciation, de se frotter à la grammaire avant de découvrir les plus anciens manuscrits en breton.

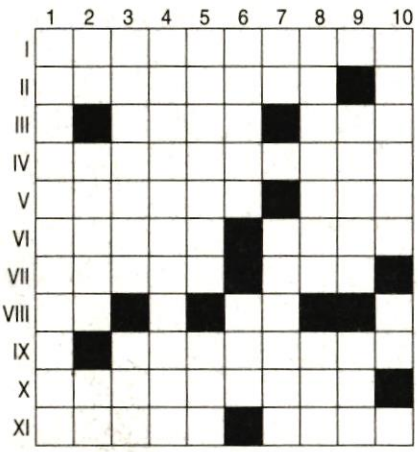
Langue d'expression au quotidien, langue de chanteurs, de conteurs et d'écrivains, langue utilisée dans les médias, le breton est bien visible après avoir pourtant connu de profondes mutations. Le XX[e] siècle est particulièrement marquant. Le breton, majoritairement parlé en Basse-Bretagne au début de ce siècle, a vu le nombre de ses locuteurs diminuer de 80 % après la Seconde guerre mondiale. Actuellement, quelque 240 000 personnes sont bretonnantes.

Le breton, qui suscite beaucoup d'intérêt, est une richesse et la question de son avenir est une préoccupation. Les acteurs qui œuvrent au rayonnement du breton sont invités à livrer leur point de vue. Les visiteurs peuvent prendre part à ce débat.

L'exposition qui sera au Musée de Bretagne, à Rennes, du 14 décembre 2001 au 29 avril 2002 est accompagnée par un catalogue, un CD, toute une série d'animations et de conférences. Toutes précisions au 02.99.28.55.84.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 143

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Ce type de propositions de modernes jacobins n'ont rien à envier à certains personnages de Noël du Fail. - II. Femme du Nord. - III. Des crins bien emmêlés ; Mousse. - IV. A Carnac, à la fois banal et insolite. V. Imitais le navigateur en train de faire le pont ; Aujourd'hui plutôt réservée aux femmes. - VI. Décidément, qu'elle soit publique que la rend pas plus accueillante ; N'est donc pas unique. - VII. Inversé : qui a la langue bien pendue ; Au cœur de Lassy. - VIII. Lettres de Bohars ; Terminaison bretonne. - IX. Contrairement à la falaise de sa voisine Paimpol, l'existence de sa pointe ne peut être mise en doute. - X. Des Morbihannaises plus jolies qu'aux alentours, selon Gustave Flaubert. - XI. Bien droit ; Quoique inversés, n'en sont pas moins rusés.

VERTICALEMENT : 1. Une formule rien moins qu'originale mais dont on admettra qu'elle est parfaitement en situation. - 2. Un peu d'air ; Ont leur place à Rennes ; Rencontrées au fil de la Loire. - 3. A St-Méen-le-Grand, ce diminutif n'évoque rien de féminin ; Salé, la viande de mouton lui doit sa qualité. 4. Telles les richesses culturelles de la Bretagne. - 5. Poétesse née à Saint-Servan en 1917 ; Lettres de Ossé. - 6. Versées et parfois perdues ; Article indéfini. - 7. Botaniste né à Tremplay en 1750 (initiales) ; On déteste y patauger. - 8. Personnage symbolique dans l'œuvre de Louis Hémon ; Proche de zéro. - 9. Le contraire du bien-être ; En conséquence. - 10. En Bretagne, Anna est la plus populaire ; Terminaison bretonne francisée.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 142

Horizontalement : I. LA TURBALLE. - II. AN ; LEA (AEL) ; ARM. - III. ROSAIRES. - IV. MATELAS ; ER. - V. OZA ; EPAVE. - VI. TIR ; NA ; NOG. - VII. BOULANGER. - VIII. ARTIMON. - IX. DI ; ZEUORB (BROUEZ). - X. ENAOU ; LEOR. - XI. NATURE ; DRE.

Verticalement : 1. LARMOR BADEN. - 2. ANOAZ ; ORINA. - 3. STATUT ; AT (TA). - 4. ULAE ; ILIZOU. - 5. REIL (LIER) ; RAMEUR. - 6. BARAENNOU. - 7. ESPAGNOL. - 8. LAS ; ANE ; RED. - 9. L.R. (LOUIS ROSSEL) ; EVOR ; BOR. - 10. EMBREG ; RE.

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Pour observer la Bretagne en direct, ou presque, des caméras en ligne, les "webcam" diffusent des images. Pour certaines, ce sont de simples images fixes, rafraîchies périodiquement, alors que d'autres webcams produisent de vraies séquences d'images animées. Les sites les plus avancés proposent un pilotage à distance de la caméra. "Big Brother" vous regarde, mais "Big Brother", c'est nous !

Rennes en direct

Le réseau maville.com, associé à Ouest-Fance propose plusieurs webcams de villes bretonnes. Celle de Rennes montre la rue d'Orléans, commerçante et animée. Une séquence vidéo de 30 secondes est diffusée toutes les 30 minutes.



www.rennes.maville.com

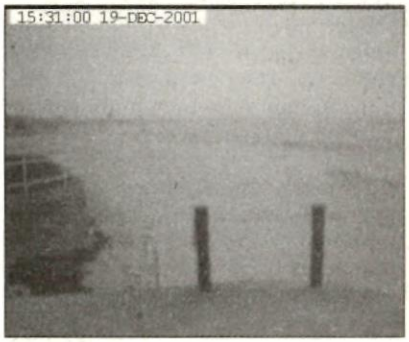
Mairie de Rennes



Sur le site officiel de la ville de Rennes, une caméra placée sur l'opéra surveille en permanence l'entrée de la mairie. Une image fixe est mise à jour toutes les trente secondes.

www.ville-rennes.fr/ispy.jpg

La Baule



Cette webcam montre la plage de la Baule. Une image est diffusée toutes les 15 minutes. Pour observer les baigneurs, il faudra sans doute attendre l'été prochain.

www.lucienbarriere.com/resorts/labaule/

Nantes



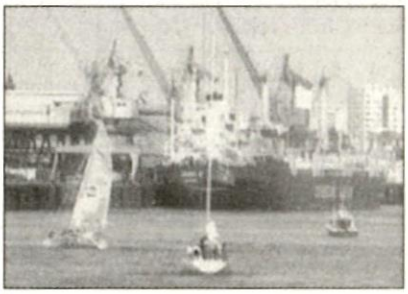
Sur le même réseau maville.com déjà cité plus haut, une Webcam de Nantes nous montre la place Graslin, par des séquences de 30 secondes, toutes les 30 minutes.

www.nantes.maville.com

Une vue de Saint-Brieuc est également accessible sur le réseau maville.com. Une liste de plusieurs autres webcams de Bretagne est aussi disponible sur le serveur touristique Azureva :

www.azureva.com/bretagne

La Loire



La société nantaise Algodata a monté cette webcam sur le bord de la Loire. L'appareil est pilotable depuis l'internet, on peut orienter la caméra et régler le zoom. L'accès est pour l'instant indisponible, il faut espérer que c'est un arrêt temporaire.

webcam.algodata.fr

LES " PRIZIOÙ 2001 " : KEIT VIMP BEO RÉCOMPENSÉ



Photo Le Peuple breton/Pierre Morvan

Les lauréats des Prizioù entourant Gourvena An Henaff et Loeiz Guillamot .

Un cadre prestigieux pour une cérémonie de prestige... Samedi 15 décembre, la Salle aux Ducs de l'abbaye de Beauport à Kerity-Paimpol accueillait la cinquième remise des "Prizioù", organisée par France 3 en partenariat avec France Bleue Breizh Izel.

Les "Prizioù" sont tout à la fois les 7 d'Or, les Molières, les Césars et les Victoires de la création en langue bretonne... L'objectif annoncé est de favoriser le rayonnement de la langue, notamment en encourageant les jeunes bretonnants et en accompagnant les porteurs de projets en breton.

Cette année encore, c'est la très charmante Goulwena An Hénaff, présentatrice de Red an Amzer sur France 3 et Loeïz Guillamot, l'animateur radio bien connu, qui jouaient les maîtres de cérémonie, dans des lieux obligeamment mis à disposition par le Conservatoire de l'espace littoral, propriétaire du site de Beauport. Et c'est un quatuor à cordes de musiciens issus de Hastañ, Pevar Den ou Filifala qui assurait la partie musicale. Maëlstrom Quartet, retenez bien ce nom, vous devriez bientôt en entendre parler.

Voici le palmarès des "Prizioù 2001" :

● **Prix du meilleur reportage**, Marie-Laure Groix pour son reportage sur un concours de proverbes organisé à Lorient, diffusé sur France 3.

● **Prix de la meilleure étude**, Jean Le Dû pour le ***"Nouvel atlas linguistique de Basse Bretagne"*** édité par le Centre de recherche bretonne et celtique de Brest.

● **Prix du meilleur film TV**, Anna Quéré et Pierrick Guinard pour l'excellente série de cinq émissions consacrées à la langue bretonne, ***"Brezhoneg, un siècle de breton"***. Une série coproduite par France 3 et la Cinémathèque de Bretagne.

● **Prix du meilleur comédien**, ou plutôt de la meilleure comédienne, Aziliz Bourgès, pour son rôle dans "Termaji", une pièce de Lioubomir Simovitch, jouée par le Teatr Penn ar Bed, d'après une traduction en breton de Rémi Derrien.

● Le **Prix du meilleur chanteur**, revient à une chanteuse, Marthe Vassallo, que le Peuple breton vous a permis de rencontrer le mois dernier. Sa participation au disque du Bagad Kemper, "Azeliz Iza" et à celui de Skaliero, tous deux parus chez Keltia Musique, est ainsi récompensée.

● Bernez Tangi, nominé pour son recueil de poèmes paru aux éditions Mouladurioù Hor Yezh, "Rod an avelioù", a poliment refusé le **Prix du Meilleur Livre** qui lui revenait, une pratique qui tend à se répandre dans le milieu des artistes bretons... Il entendait ainsi protester contre le peu de place octroyé à la langue bretonne par la chaîne publique régionale (*). Mais qui pourrait lui donner tort ?

Enfin Yann-Fañch Jacq et son association Keit Vimp Beo ont reçu le **Prix du Breton de l'année** pour le lancement de "Rouzig", un magazine destiné aux tout petits (3 à 6 ans). Une récompense amplement méritée pour un travail de fond totalement nécessaire pour assurer le développement, l'avenir de la langue bretonne.

Cette année, les trophées remis aux lauréats avaient pris la forme d'une mouette d'ardoise et de granit. Hommage au passé maritime de l'Abbaye de Beauport, qui célèbre cette année son huit centième anniversaire, ou symbole de l'envol de notre langue ? Peu importe au fond, car l'une et l'autre méritent toute notre attention...

Pierre MORVAN

(*) France 3 Ouest annonce 85 heures de programmes en langue bretonne par an, soit un petit peu plus d'une heure et demie par semaine ou encore un peu moins d'1/4 d'heure par jour...

BREZHONEG, un siècle de breton
Cinq émissions par P. Guinard

S'il est un sujet en Bretagne qui ne laisse personne indifférent et suscite même les passions, c'est, à l'évidence, la langue bretonne.

Si certains tentent de minimiser la réalité qu'elle représente toujours, voire comme les nationaux-souverainistes de nier purement et simplement cette réalité, d'autres affirment, avec véhémence s'il le faut, son existence et, surtout, réclament avec force qu'on en respecte les droits.

Les uns et les autres s'interrogent sur les chances de survie du breton. La télévision française, régionale principalement, s'est souvent désintéressée du problème de la langue bretonne. Tout le monde sait que, comme auparavant à la radio, les quelques minutes qui étaient affectées au breton, n'étaient que du temps alibi, destiné à laisser croire que le destin du breton comptait pour quelque chose avenue Janvier, à Rennes, au siège de FR3.

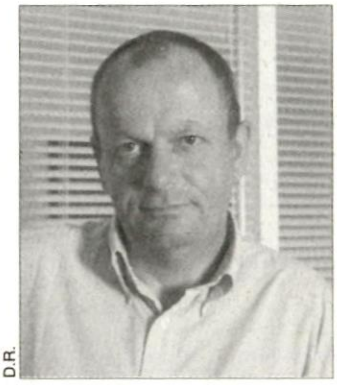
C'est pourtant FR3 qui vient de produire, en collaboration avec la Cinémathèque de Bretagne, ce qu'on n'osait plus espérer : une série (ou vous avez bien lu : 5 fois 52 minutes et dans les deux langues, en français et en breton) sur la langue bretonne, son usage, sa mutation et son avenir. Ces films ont été présentés en novembre et en décembre dernier. Une édition concentrée (une heure) a été programmée le 10 décembre, comme documentaire (à une heure trop tardive) sur FR3 national.

L'auteur de cet exploit ? Pierrick Guinard. Pas tout à fait un inconnu, parce qu'il avait déjà réalisé une série documentaire, « Muzik Breizh : un siècle de musiques bretonnes » qui avait été, l'an dernier, fort appréciée. Cette fois-ci, il récidive en plus fort encore. Au départ, P. Guinard, qui dit lui-même ne pas avoir connu le problème avant de le traiter, songeait à une seule émission et beaucoup plus courte. Il se met au travail, se passionne et réalise que seul le format 52 minutes peut permettre de traiter la question. Mais d'une fois 52 minutes, il a abouti, chemin faisant, à 5 épisodes de 52 minutes, dans les deux langues ! On a fort justement, assez critiqué FR3 Rennes et ses dirigeants pour leur pusillanimité pour ne pas leur reconnaître, ici, un réel courage.

P. Guinard obtient donc les feux-verts nécessaires. S'ensuit une année de travail en s'appuyant sur des études, des sondages, des enquêtes, des enregistrements sans nombre. Le réalisateur a l'heureuse idée d'associer la Cinémathèque de Bretagne et ses archives audiovisuelles à son travail. Le résultat est là, impressionnant. La quasi-totalité des appréciations portées sur les émissions de cette série est unanime : « excellent », «formidable », «superbe », «inattendu », «à recommander », «à voir - et à revoir ! ». Il est rare qu'une production télévisuelle rencontre autant d'approbations de tous horizons.

« Le Peuple breton » ne faillira pas à l'ambiance générale : c'est du beau travail, tout à l'honneur de Pierrick Guinard et de FR3. On souhaite d'ailleurs vivement que la Cinémathèque de Bretagne, exploitant ses droits de coproduction, parte sur les routes avec les 5 films pour les projeter, partout où elle pourra, en Bretagne. Prenons le pari que les assistances seront nombreuses à ces séances tellement les Bretons sont avides de savoir et tellement nombreux sont ceux qui ont raté des épisodes ou qui voudraient les revoir tous. On ne peut aussi qu'encourager l'idée de voir réaliser des cassettes commercialisées sans timidité.

N'y aura-t-il alors aucun bémol à notre enthousiasme ? Si, quelques nuances. D'abord, la méthode employée est parfois irritante. Mais pouvait-on faire autrement ? Le réalisateur a souvent juxtaposé des discours à deux voix où les intervenants, traitant apparemment des mêmes questions ont l'air de se répondre. Il n'en est rien et parfois, la volonté de contraste l'emporte sur le sens des nuances comme ce passage où Michel-Edouard Leclerc intervenant après Ronan Leprohon sur la question de l'enseignement du corse (et donc du breton) ont l'air en totale opposition. En réalité, Leprohon venait, avant le passage diffusé, d'expliquer au réalisateur qu'en Corse, les nationalistes ne réclamaient pas l'obligation de l'enseignement, mais la généralisation de l'offre. Michel-Edouard Leclerc paraissait lui répondre, en refusant, en Bretagne, l'obligation du breton... Ce qui est la position de l'UDB et donc de Leprohon !


D.R.
Pierrick Guinard

Ensuite, des 5 épisodes, c'est le dernier « Parler breton aujourd'hui ; parler breton demain » qui est le moins réussi et qui laisse, parfois, un goût d'inachevé. Pourquoi ? Oh, c'est simple : on a bien donné la parole apparemment à tous mais le déséquilibre subsiste entre ces professeurs brestois de breton, pour qui le breton est déjà une langue morte et qui s'en contrefichent, à défaut de s'en réjouir et tous les passionnés qui luttent pour sa survie. Il manque en particulier une catégorie d'usagers : les écrivains en langue bretonne aujourd'hui. On aurait aimé connaître ces fous qui publient dans une « langue morte », comme dit Le Berre ou dans une « nov-langue » comme dit Calvez. On aurait aimé entendre les Yann-Ber Piriou, Favereau, Tugdual Huon, Fañch Morvannou et des dizaines d'autres parler de leurs raisons d'écrire et de produire des œuvres en breton. La littérature bretonne de la fin du XX[e] siècle est sans doute la plus riche de toute l'histoire du breton : elle est, à sa manière, un gage de son devenir. Non, Diwan, Div Yezh, Dihun ne sont pas des fantaisies militantes : ce sont, avec tant de cours du soir pour adultes, l'expression de la volonté bretonne de ne pas voir rompre une chaîne, dont le dernier siècle a été si bien présenté, dans sa richesse et sa complexité, par Pierrick Guinard.

R.L.

JANVIER 2002 SUR TV BREIZH :
SEAN CONNERY, BZH, L'ABEILLE FLANDRE

Parmi les temps forts du mois de janvier sur la chaîne bretonne, on notera le cycle « Sean Connery » avec trois films de l'acteur écossais, dont les classiques « L'homme qui voulut être roi » de John Huston (le 24 janvier) et » La rose et la flèche » de Richard Lester (le 31 janvier). Le mardi 29 janvier, un film du cycle « Pierre Fresnay » ravira les inconditionnels d'un certain cinéma français : « L'assassin habite au 21 ; réalisé sous l'occupation par Henri-Georges Clouzot. Grand film de guerre, « Ouragan sur le Caine » sera présenté le 15 janvier : on se souviendra toujours de la fameuse composition de Humphrey Bogart...

TV Breizh (qui diffuse la série américaine des Incorruptibles tous les samedis) programme aussi des documentaires qu'on a peu l'occasion de voir sur les autres chaînes. La Bretagne et la mer étant les points de référence de la programmation de la chaîne, on aura le plaisir de voir (ou de revoir), le dimanche 13 janvier les « Chasseurs de tempêtes », un 52 minutes réalisé par Hervé Hamon sur l'Abeille Flandre, le remorqueur de haute-mer tout temps, qui « sort quand les autres rentrent ». Un superbe ouvrage. Et le samedi 19 janvier, autre documentaire, toujours en 52 minutes : « BZH, questions bretonnes » de Marie Hélia et Olivier Bourbeillon.

De mauvais esprits feignent parfois de ne pas voir l'utilité de TV Breizh. Récemment, j'étais devant mon poste et j'ai entendu Michel Herjean parler en toute liberté, au nom de Skoazell Vreizh, du sort des prisonniers politiques bretons. Je ne sache pas que les chaînes d'Etat aient consacré du temps à cette question... même si la Ligue des Droits de l'Homme (à Paris !) vient – enfin – d'affirmer : « Les procédures suivies à l'encontre de militants politiques bretons ne sont pas acceptables »...

R.L.

Alain Bargain
l'imprimeur qui inventa le polar breton

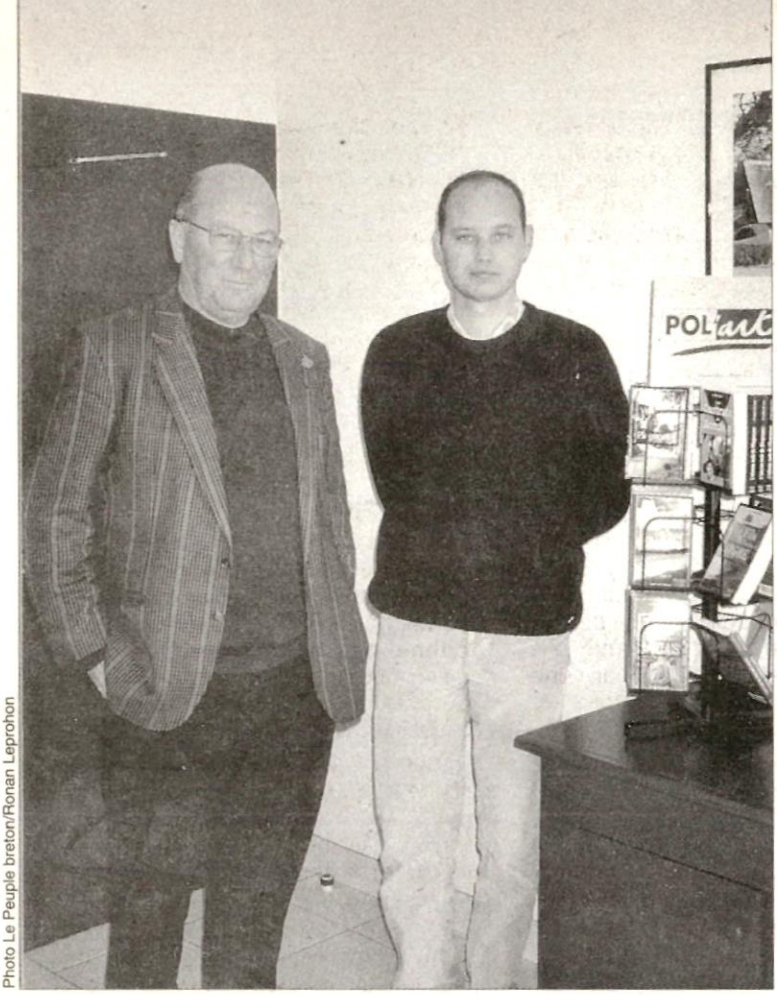


Photo Le Peuple breton/Ronan Leprohon

Alain Bargain, en compagnie de son fils Carl.

Alain Bargain, éditeur à Quimper, trésorier de l'Association des éditeurs de Bretagne, n'est pas un inconnu dans le monde de l'imprimerie.

Sept générations d'imprimeurs

Imprimeurs, les Bargain le sont de père en fils et de père en fille, plutôt dans l'édition de luxe. Une statue de Gutenberg veille dans le bureau d'Alain Bargain, dont les ancêtres sont installés à Quimper depuis 1820, et nous rappelle que l'éditeur d'aujourd'hui fut d'abord un imprimeur. La réputation du travail soigné de la maison n'est plus à faire : Bargain fut le premier imprimeur du *« Chasse-Marée »*. Ce fut aussi lui qui, en 1983, fit entrer la première machine allemande Miller de grand format dans le Finistère.

L'affaire de l'imprimerie fut vendue en 1991 par Alain Bargain, qui en s'associant avec sa fille Caroline qui dirigeait une entreprise de photogravure, *Quadrisigne*, se lança dès 1992 dans l'édition et s'installa vieille route de Rosporden à Quimper.

Aujourd'hui l'affaire conserve un caractère artisanal marqué, dont Alain Bargain est fier : seules deux personnes travaillent avec lui : son fils Carl et un employé en infographie.

La naissance du polar breton

En 1992, lors du lancement de son entreprise d'édition, Alain Bargain n'a pas encore choisi sa voie. Il a même gardé une petite branche d'imprimerie, dans la maison… *« On ne sait jamais »*.

C'est une rencontre qui va tout lancer. Alain Bargain rencontre Jean Failler et celui-ci lui propose un manuscrit : c'est le premier *« Marie Lester »* qui sort à 2000 exemplaires le 7 août 1992. Alain Bargain mettra deux à trois ans à le vendre, *« devant le scepticisme des libraires »*… Aujourd'hui les neufs premiers *« Marie Lester »*, qui sont sortis aux éditions Bargain, ont dépassé les 100 000 exemplaires !

Pourquoi ce succès ? Alain Bargain pense que la réussite de son auteur et de lui-même est due à leur travail intense, mais dit-il, *« nos deux personnalités sont tombées à un moment où les gens étaient désireux de changer leurs habitudes. Abondonner les auteurs anglo-saxons ne les effrayait pas. Et puis revenir sur leurs lieux de vie ou de vacances séduisait. A l'exception peut-être de Jean Merrien et de l'abbé Marec, le terrain était quasiment inexploré… »*

L'histoire de Bargain et de Failler s'est arrêtée : les deux hommes se sont séparés et l'éditeur de la rue de Rosporden a dû trouver une autre locomotive. Alors que la mode du roman policier régional, du « polar breton », comme l'ont assez vite baptisé les touristes, se répandait, l'éditeur quimpérois fit la rencontre de l'écrivain Michel Renouard à Rennes. Celui-ci, en 1996, lui propose un personnage, le commissaire Gaspacho qui travaille dans la *« capitale du crachin »* qui, pour l'auteur, n'est pas Brest comme on le croirait, mais quelque chose qui ressemble fort à Rennes, avec son festival des *« Traînées de la nuit »*…

Cette arrivée marque pour l'éditeur Bargain la naissance d'une collection *(Enquêtes et suspense)* qui compte aujourd'hui 54 titres et fait référence dans le domaine. La série, *« imitée par des confrères »* a son style, avec un graphisme de couverture très repérable et une manière : le réalisme de l'écriture, toujours proche des lieux où le décor est planté. Toute une équipe d'auteurs sont venus se joindre à Michel Renouard.

Des chiffres

Interrogé, Alain Bargain donne ses chiffres sans se faire prier : les tirages initiaux sont à 3000 exemplaires et les rééditions sont assurées dès que les lecteurs dont le succès d'un titre. Un exemple ? A. Bargain cite Françoise Le Mer : née à Douarnenez en 1957, cette enseignante qui vit à Plogonnec est, à sa manière, un petit phénomène. Son premier roman *« Colin-Maillard à Ouessant »* a atteint 15 000 exemplaires, tandis que le dernier « L'oiseau noir de Plogonnec », son quatrième polar, a déjà été vendu à 5000 exemplaires en une semaine !

Beaucoup de titres de la collection ne cachent pas leur identité : Ouessant, le Menez-Hom, le Trieux, Bréhat, Groix, Sein, Belle-Ile, Molène, Hoëdic, l'Argoat, Arradon, Locminé, le Morbihan, Brennilis, Lorient, Callac, Le Guilvinec, Brest, Vannes, l'Aven, Nantes : toute la Bretagne est évoquée par les couvertures !

Est-ce là le seul ressort des éditions Bargain ?

La collection Pol'Art

Non, le fils d'Alain, Carl Bargain a eu un jour l'idée d'une rencontre entre une trame policière et un milieu artistique : Pol'Art était née. Cette série aborde le milieu des écrivains, des peintres, des cinéastes, des musiciens. Le réel y côtoie l'imaginaire. Le premier de la série *« Nature morte à Giverny »* qui se déroule autour de Claude Monet est emblématique de la collection. C'est d'ailleurs un livre policier qui est vendu au Musée d'Orsay ! L'hommage n'est pas mince pour l'auteur, Renée Bonneau, une agrégée de lettres classiques qui a par ailleurs situé le second de ses romans « Pol'Art » au festival du film britannique de... Dinard. Rennes et son orchestre symphonique, Pont-Aven et Gauguin fournissent la matière de deux autres titres de la nouvelle collection Bargain.

Et les autres titres ?

Interrogé sur ses publications, Alain Bargain avoue qu'en dehors de la ligne éditoriale policière, où il règne en maître, il peut parfois *« céder à des coups de cœur »*. Et ce sont alors, hors-collection, des romans ou des essais. On citera le très émouvant *« La parenthèse »*, essai autobiographique de Babeth Le Léon sur le cancer, une extraordinaire lecture. Ou encore *« 20 ans... et l'Amoco ? »* de Bruno Gilbert ou *« Les nageurs de l'ombre »* d'Yvon Floc'Heay sur les nageurs de combat. Parfois aussi, des livres précieux, des livres d'art, bien dans la manière de... l'ancien imprimeur !

Des ventes difficiles

A la question : et les échecs ? Alain Bargain ne fait aucune difficulté pour répondre qu'il en a connus et principalement dans le domaine de l'édition d'art. Passionné par la peinture, il édite *« un livre de temps en temps »* : Michel Chapuis, Cyrille Sorel, Jean Caveng sont ainsi accessibles dans de magnifiques ouvrages. Mais dit A. Bargain, *« à 450 F le bouquin, les passionnés les achètent, mais ils ne sont que 400 et les 1600 autres exemplaires attendent dans mes réserves. »*

On ne pilonne donc pas chez Bargain ? *« Je n'ai jamais pilonné un livre. Ça ne se fait pas chez nous. Lorsque la place manque, il arrive tout au plus que je solde à des professionnels »*.

Comment fonctionne cet éditeur ?

C'est l'interrogation du visiteur quand on mesure la modestie de l'équipe. D'abord Bargain reçoit quantité de manuscrits *« 15 à 20 par mois, pour nos collections policières »*. Il a constitué un comité de lecture de 7 à 8 personnes. Tous les manuscrits sont lus. Mais tous ne sont pas édités. En 2001, l'éditeur quimpérois aura sorti 14 nouveaux titres et inscrit quatre nouveaux auteurs à son catalogue.

L'éditeur travaille aussi les manuscrits : *« Je corrige et je suggère énormément »* dit-il, en me montrant un texte en cours de lecture : les annotations sont présentes sur beaucoup de pages !

Comme je m'étonne du petit nombre des collaborateurs permanents (3 rappelons-le, hors comité de lecture) A. Bargain convient qu'en effet *« un très bon commercial serait le bienvenu »*. C'est qu'en effet, et c'est encore une surprise, Alain Bargain se diffuse lui-même : la voiture du patron, remplie de livres à ras-bord, attend la fin de notre interview pour partir pour... Morlaix.

C'est ainsi ; A. Bargain, proche de tout le réseau de ses libraires, aime à promouvoir ses livres lui-même dans toute la Bretagne et pour huit départements de l'Ouest, c'est lui qui assure sa diffusion. Ailleurs, à Paris et dans le reste de la France, c'est un accord avec des diffuseurs extérieurs qui y pourvoit.

Quand on demande à A. Bargain, combien coûtent les présentoirs qui servent, dans certaines librairies, à mettre en valeur les livres de ses collections, il répond : *« Rien ! ça coûte un sourire »*. Parce que ces présentoirs, en bois s.v.p., il les donne ; ils sont fabriqués à la main, chez l'éditeur, avec... les palettes d'agglo qui servent à la livraison des ouvrages à la sortie des imprimeries. *« Un coup de peinture et le kit est prêt, aux couleurs blanche et bleue de la maison »* ! Un artisan, on vous dit...

Des projets

L'éditeur en a, mais ils ne sont pas assez mûrs pour qu'il en fasse état. Nous saurons tout au plus qu'un polar de Michèle Corfdir, se déroulera au rythme des heures de marée... et qu'un « polar gastronomique » est une préparation. Peut-être une nouvelle collection, après Pol'Art ?

Interrogé sur le breton, A. Bargain répond qu'il n'aurait rien contre la traduction en breton de plusieurs de ses titres. Il étudie d'ailleurs la question avec un confrère...

L'entretien a été chaleureux, franc. Il est temps de faire la photo et de saluer la compagnie : Alain Bargain sort sur nos talons : sa livraison morlaisienne l'attend.

Ronan LEPROHON

Des auteurs-maison

Les auteurs, chez Bargain, sont « sous contrat », avec une préférence éditoriale pour les prochaines œuvres.

En plus de Françoise Le Mer, que nous évoquons ci-contre, on peut citer :

Michèle Corfdir, Suissesse de langue française, établie sur la côte nord de Bretagne : elle y situe ses romans.

Loïc Gourvennec, né à Brest en 1956, universitaire.

Yves Horeau, né à Nantes en 1935.

Serge Le Gall, né à Concarneau en 1951.

Jean-Pierre Le Marc, né à Loctudy en 1948.

Jean-Luc Le Pache, né à Paimpol en 1958.

Jérôme Lucereau, vit à Plouharnel où s'est déroulé son enfance.

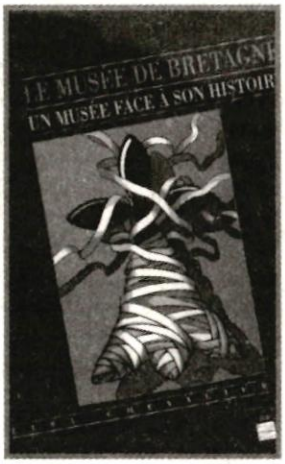
Michel Renouard, né à Dinan en 1942. Cet universitaire rennais a publié 30 livres, publiés à plus de 700 000 exemplaires...

Bruno Segalotti, né à Rennes en 1963, etc.

Comme on le voit, la veine du polar breton n'est pas prête de se tarir.

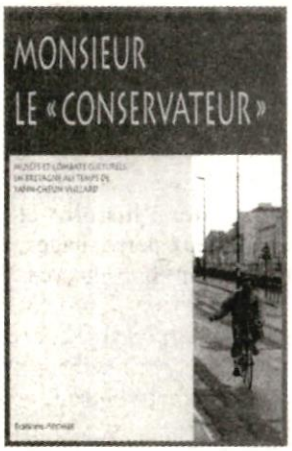
✦ J.Y. Veillard et le Musée de Bretagne

Yann-Cheun Veillard, jadis directeur du PB et co-fondateur de l'UDB, a pris sa retraite professionnelle. Deux livres viennent souligner l'importance du travail d'équipe réalisé au Musée de Bretagne à Rennes, depuis 1968, sous sa conduite.



«Le Musée de Bretagne, un musée face à son histoire» *(PUR, 340 pages, 22 euros)*, est issu d'un gros travail de maîtrise d'Elsa Chevalier. Ce n'est pas seulement l'histoire du musée, mais aussi l'analyse de sa place, de ses fonctions, de son rôle à travers les époques depuis la naissance du projet, en 1946 jusqu'à la réalisation en cours du NEC (nouvel équipement culturel) rennais, dans lequel le Musée de Bretagne occupera une place importante.

Pour apprécier le caractère novateur et professionnel de l'action de Y.C.V, il suffit d'aller voir l'exposition «Ar Seiz Breur» qui tourne actuellement en Bretagne, ou de se remémorer d'autres grandes expositions du Musée municipal rennais : «Les Bretons et Dieu», «Quand les Bretons passent à table», qui ont beaucoup marqué. La volonté du conservateur, fut toujours d'ouvrir le musée sur l'extérieur, sur le monde d'aujourd'hui, sur toute la Bretagne, donc de travailler au maximum avec les autres musées bretons, notamment au travers de l'association Buhez.



Le bilan est considérable. Un livre hommage vient d'être publié par les *Editions Apogée* : «Monsieur le Conservateur» *(206 pages, 21 euros)* rassemble une vingtaine de textes et témoignages sur l'action de Y.C. Veillard au niveau muséologique, au niveau universitaire et au niveau de l'action militante. L'humour est présent, mais aussi l'histoire, notamment avec l'évocation, par Yann Ber Piriou, de l'action bretonne et progressiste du début des années 60. Pour le pot de départ du «conservateur progressiste» comme il se plaît à le dire, les salons de la mairie de Rennes étaient combles.

Bel hommage à trois décennies de discrétion, d'efficacité et d'intelligence.

J.J.M.

✦ Autour de la cuisine familiale en Bretagne



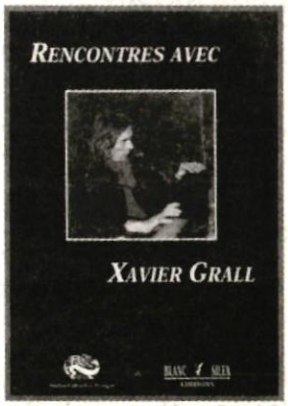
Roland Greuzat, journaliste et écrivain qui a choisi la Bretagne, propose ses réflexions sur la cuisine bretonne telle qu'il l'a appréciée, notamment dans sa belle famille. Il assaisonne son récit d'anecdotes et d'observations où l'humour le dispute à la pertinence.

A l'occasion, les recettes de base sont fournies, avec des conseils de méthode. Le far, les crêpes, les galettes, la coquille St-Jacques, les pétoncles et autres fruits de mer. Le kig ha farz, le kig sal, la crème d'avoine prennent une telle saveur qu'on a envie de les tester. Suivant la pratique de l'éditeur, le livre est illustré de nombreux dessins de l'humoriste Belom.

J.J.M.

(Ed. Des dessins et des mots, 120 p., 12,50 €)

✦ Rencontres avec Xavier Grall, vingt ans après



Le 19 mai dernier, à Landivisiau, sept écrivains, journalistes et amis du poète étaient rassemblés pour parler de lui et de son œuvre. Ces interventions sont désormais rassemblées dans un petit livre de 96 pages, coédité par l'Institut culturel de Bretagne et par Blanc Silex, dix éclairages différents se succèdent, de Mireille Guillemot, éditrice de X. Grall à Yves Loiset, en passant par Mikaela Kerdraon, auteur d'un ouvrage magistral sur le barde de Pont-Aven. Yasmina El Mounmy évoque Xavier Grall et le Maghreb. Thierry Glon traite des «paraphrases du monde» : «*Dès qu'il introduit un personnage dans ses romans, aussitôt on le voit s'identifier à lui comme pour essayer de se lire lui-même au moyen d'identités éphémères !*». Jean-Yves Guigot aborde la question de la différence entre Grall et Rimbaud. Yannick Pelletier évoque, entre autres, la fascination qu'exerce le Moyen âge sur le poète, sans doute liée à un refus de l'histoire. Tout cela est souvent passionnant.

J.J.M.

(Ed. Blanc Silex et Institut Culturel de Bretagne, 96 p., 12,04 €)

✦ Neige sur Galway



… ou comment un spécialiste de la politique irlandaise devient la cible d'une traque impitoyable sans le rechercher ! ! !

Jean-Pierre Dobrinec n'est pas barbouze, ni porteur de valise pour l'IRA… du moins pas au tout début de ce récit ! Non, il est spécialiste d'histoire politique irlandaise en fac, récemment séparé de sa femme (oui ça compte !). Bref, il est sympathique Jean-Pierre et il est à Dublin pour une conférence dans le cadre d'un colloque universitaire.

Tout se gâte lorsqu'une jeune Suédoise lui confie une valise. A partir de là, en effet, il va avoir une fâcheuse tendance à entraîner ses connaissances dans sa galère de valise bourrée de livres sterling à destination de l'IRA, valise qui lui brûle les doigts et qui sème après elle aventures folles et morts suspectes ! !

Professeur émérite en études irlandaises à l'Université de Saint-Denis, Maurice Goldring nous plonge dans une incroyable aventure policière. A lire avant tout voyage à destination de l'Irlande, à titre de précaution pour les hommes distraits !

J.J.M.

(Ed. Terre de Brume, Collection Granit Noir, 288 p., 8,23 €)

✦ Patrick et le mystère de Tombelaine



Dans ce conte de Raymond Grady, Patrick, un jeune Irlandais dégourdi, déjà rencontré dans *Patrick et les korrigans*, est expédié par une bonne fée au temps des chevaliers, du roi Arthur et de l'enchanteur Merlin. Les aventures de Patrick, joliment illustrées par Hervé Le Gall, se déroulent entre la Cornouailles et la baie du Mont Saint-Michel. La chaleur de ce conte, due tant aux images qu'à l'intensité du récit, attisera l'imaginaire des grands et enflammera celui des plus petits. Bonne lecture de cet épisode peu connu de la Ballade des Trois Bretagnes, dans une édition très soignée.

Bleuenn LEPROHON

(Ed. Coop Breizh, 48 p., 13,50 €)

✦ 20 images de Nantes



Skol Vreizh publie un nouveau travail collectif de l'association «Nantes histoire» consacré à 20 aspects de Nantes. Il s'agit d'un très beau livre – grand format, papier couché, illustrations en couleurs – qui nous fait connaître 20 lieux de mémoire) au sens le plus large. Nantes la bleue d'abord, Nantes la blanche encore, Nantes la rouge aussi, Nantes la verte également. On passe ensuite du château des ducs de Bretagne au quai de la Fosse en passant par la rue Crébillon et le passage Pommeraye, dont la genèse et la conception nous sont joliment contées par André Péron. Sainte-Anne, les chantiers navals, l'usine Lu sont également présentés, tout comme le tramway, le muscadet, les Canaris, les cinquante otages, Clemenceau et Briand. Cette approche en mosaïque de la ville est agréable, nouvelle et intéressante. Elle relie les lieux et les époques pour retenir l'héritage actuel, de façon dynamique. En huit pages, bien illustrées, chaque auteur apporte son éclairage. La mémoire et l'actualité bretonnes de la ville apparaissent avec clarté et netteté, bien mises en valeur par l'iconographie. Un très beau cadeau !

J.J.M.

(Ed. Skol Vreizh, 180 p., 38,11 €)

✦ Les noms de lieux bretons à travers le monde

de Bernard Le Nail



Plus de mille noms de lieux à travers le monde témoignent encore aujourd'hui de la part importante que les Bretons ont prise dans l'exploration et la découverte de notre planète depuis cinq siècles.

Les noms de près de 100 communes de Bretagne se retrouvent ainsi dans des noms de lieux aux quatre coins du monde, de même que quelque 250 noms de familles toujours portés aujourd'hui en Bretagne, par exemple : Abgrall, Bellec, Bourhis, Conan, Daniélou, Evain, Guéguen, Guen, Guyader, Le Gal, Lejac (pour Le Jacq), Le Saux, Le Strat, Mainguy, Nédélec, Quémeneur, Quéré, Vizien, etc. Alors que l'on parle tant de mondialisation, il n'est pas inutile de rappeler que, depuis des siècles, de nombreux Bretons n'ont pas hésité à partir à l'aventure au-delà des mers et à considérer le vaste monde comme le terrain de leurs entreprises et de leurs rêves.

La présentation de beaucoup de ces lieux est souvent l'occasion pour l'auteur d'en raconter l'histoire et d'évoquer de nombreux personnages, qui ont connu des destins hors du commun. C'est à une passionnante promenade à travers le monde et à travers les siècles à laquelle il nous invite ainsi au fil des pages de ce livre surprenant, le premier jamais publié sur ce sujet.

Les lecteurs du P.B. sont invités à adresser à l'éditeur toutes les suggestions qu'ils pourront faire et toutes les informations possibles afin d'améliorer ce dictionnaire.

R.L.

(Ed. Les Portes du Large, 240 p., 20 €)

P.B. Services

Festoù-noz

Le 5 janvier, à KEMPER,
salle du Chapeau-Rouge
fest-noz avec Skrilh, Kelenn,
Loened Fall, etc.

●

Le 12 janvier, à GOSNÉ (35),
salle des fêtes, à 21 h,
fest-noz de l'Association Musée
archipel breton, dont le but est la
sauvegarde du site de
Saint-Aubin-du-Cormier.
Avec les Chantous de Bécherel,
Digor ar Nor, etc. 5 €

●

Le 12 janvier, à KEMPER,
salle du Chapeau-Rouge
fest-noz avec Deus'ta
Kristen Nikolaz, etc.

●

Le 18 janvier, à KEMPER,
salle du Chapeau-Rouge
fest-noz avec le bagad Kerne, Tud,
Kergourlay & Billon, etc.

●

Le 19 janvier, à ORVAULT (44)
fest-noz , à 21 h, organisé par le
Centre culturel breton
avec Skolvan, Hamon & Martin,
le duo Audran-Mahé.

●

Le 19 janvier, à QUIMPERLÉ (29)
fest-noz du festival Taol Kurun,
avec Termajik, Allot & Miniou,
Tud Mangeouses d'oreilles, etc.,
salle Koad Ker, 21 h, 5 €.



D.R.

Le 26 janvier, au TRÉVOUX (29)
fest-noz du festival Taol Kurun
avec les frères Morvan, les frères
Dayou, Vallegant & Lefebvre, etc.,
salle des fêtes, 21 h, 3 €.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Fest-deiz

Le 20 janvier,
à Sainte-Marie-sur-Mer (44), à 15 h,
fest-deiz, organisé par l'Atelier des
danses celtiques et traditionnelles,
à la salle polyvalente,
avec Pibalou et Jad'hisse.

●

Le 26 janvier, au Trévoux (29)
à 15 h, salle des fêtes,
fest-deiz après le concours de
gavottes de l'Aven et le concours des
jeunes sonneurs. 3 €.

« Avec mon chèque de réabonnement pour 2002, je vous adresse mes plus sincères félicitations pour le travail d'information et de débat mené chaque mois par le Peuple breton.

Il n'est pas commun qu'un journal d'opinion, c'est-à-dire politiquement engagé, parvienne avec autant de succès à mêler ses convictions et le débat d'idées, à faire se côtoyer le prosélytisme partisan et la contradiction démocratique, sans jamais tomber dans la polémique ou l'injure. Bravo, voilà une preuve de maturité qui fait honneur à la Bretagne !

Au plaisir de lire chaque article (ceux en français en tout cas), s'ajoute aujourd'hui le plaisir de retrouver des visages et des souvenirs derrière certains noms ou certaines signatures. C'est sans doute le privilège d'avoir partagé des moments forts et amicaux lors de la dernière université d'été de R & PS.

Le Parti nationaliste basque (EAJ-PNB) dont je suis membre, a tout intérêt à développer ses liens avec l'UDB et à s'ouvrir à l'expérience de votre combat démocratique pour une Bretagne autonome. La présence de quelques jeunes de l'UDB lors de notre Alderdi Eguna (fête du Parti) est un pas supplémentaire dans ce rapprochement entre nos deux mouvements. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres, même si le Peuple breton dispose d'une longueur d'avance en informant régulièrement les Bretons de l'actualité et de la culture basques.

Bonne continuation tout au long de 2002.

Manuel Vasuero,
Urrugne
(Pays Basque nord)

Courrier

« [...] Deux courriers de lecteurs, publiés dans le Peuple breton de décembre [...] semblent me reprocher [...] l'énonciation d'une vérité sous nuances reposant sur une argumentation simpliste [...].

Mais la lettre de CP relève-t-elle du salutaire esprit critique, puisqu'en l'absence de toute argumentation, il se contente d'écrire qu'il a détesté ce cocktail indigeste [...] ?

Rappeler que les États-Unis, notamment, portent une lourde responsabilité, ne serait-ce que par leur opposition au respect de certaines résolutions de l'Onu, relève-t-il de l'antiaméricanisme primaire ? Je n'ose croire que CP considère aussi qu'exiger l'envoi d'observateurs internationaux dans les territoires occupés par Israël relèverait de la même attitude... parce que les USA s'y opposent encore ?

Je comprends mieux les critiques de PDM qui n'a pas trouvé dans cet article ce que le titre lui inspirait. Il est vrai qu'au-delà du conflit afghan, je voulais surtout y dénoncer l'indécence qu'il y a de la part des puissances économiques et militaires à se poser en garantes de la paix, alors même que la plupart des guerres ont pour origine la misère, les humiliations et le fanatisme engendrés par la défense de leurs intérêts égoïstes [...] ».

Jean-Dominique Robin,
Louannec (22)

« À l 'heure de la réalisation de l'Europe, si la Bretagne devenait autonome, quelle sécurité sociale pour les travailleurs bretons, quels systèmes de retraite, quelle école publique et, par là même, quelles organisations syndicales pour défendre cela ? Ces questions sont, me semble-t-il, extrêmement importantes et incontournables si l'on souhaite, un jour, parvenir à une société bretonne et démocratique. Souhaitez-vous des syndicats bretons ou pensez-vous que les confédérations actuelles devront, au contraire, devenir, à terme, européennes ?

[...]. Le mur de Berlin est tombé, mais il reste encore beaucoup de gens pour qui les écoles Diwan auraient encore à rougir des collabos ! Pour balayer définitivement ces inepties, soyons capables d'engager au plus tôt un vaste débat entre Bretons sur les questions essentielles qui détermineront le choix de société dans laquelle nous voulons entrer ».

S.S.,
Sartrouville (38)

« Le 8 décembre, « Le Monde » a publié, à propos du mollah Omar et d'Oussama Ben Laden, un entretien avec Olivier Roy, directeur de recherche au CNRS, qui déclare : « Omar, c'est une sorte de curé bas-breton à qui le Christ serait apparu pendant la nuit. C'est un plouc mystique. » La formule a paru si bien venue et si pertinente au « Monde » qu'il l'a retenue pour titrer l'interview : « Omar est un plouc mystique ». « Le Monde » devrait savoir que le mot plouc est à l'origine une injure raciste visant spécifiquement les Bretons, comme dans ce passage d'Hervé Bazin (Le Matrimoine) : « La pièce commune, forcément meublée de bretonneries à rosaces et décorée d'assiettes de Quimper où rutilent du coq, du Saint-Yves, du Saint-Guénolé, du plouc en folklorique costume ».

L'emploi, certes en est étendu aujourd'hui, par les petits-maîtres parisianistes, à quiconque ne partage pas leurs codes de bienséance intellectuelle, vestimentaire ou langagière. La cible s'est élargie, le mépris, lui, n'a pas changé.

Olivier Roy, en tout cas, connaît bien le sens premier du mot et l'emploie comme tel : la référence au « curé bas-breton », le prouve. Cela aurait dû mettre la puce à l'oreille du « Monde », mais manifestement il n'y a trouvé rien à redire.

Qu'Olivier Roy trimbale dans les replis de son inconscient des préjugés racistes contre les Bretons ou tout autre groupe humain, cela n'est dommageable que pour lui. Mais qu'un directeur de recherche au CNRS (excusez-moi du peu !) mette ces préjugés à contribution pour établir les catégories sociologiques de son discours en dit long sur le sérieux des dites recherches, et, plus généralement, sur les ravages du jacobinisme dans la pensée française, c'est avec intérêt que l'on recevrait les développements qu'O. Roy voudrait bien fournir sur ce qui fait la nature du plouc ou l'idiosyncrasie du curé bas-breton. A tout le moins, ce genre de discours ne devrait pas être accueilli dans un journal qui se respecte.

Car ce qui est grave ici, c'est que l'affirmation se lit dans les deux sens : si Omar est un plouc mystique, tout plouc mystique, c'est-à-dire tout Breton qui se revendique comme tel est un fondamentaliste camouflé, un terroriste en puissance, un Omar à l'armoricaine. Comment, en effet, ne pas relier ce dérapage d'un universitaire avec les agressions devenues presque quotidiennes des républicanistes contre tout ce qui bouge en Bretagne ?

C'est le ministre Mélenchon, qualifiant de «pratique sectaire» l'enseignement par immersion des écoles Diwan, c'est l'ancien ministre Allègre, affirmant qu'il est «impensable» d'enseigner les mathématiques en breton (il devrait savoir pourtant que ses services ont décerné le baccalauréat à nombre d'élèves ayant reçu un tel enseignement), c'est le marchand d'anisette Pasqua clamant : « Les Bretons, c'est comme les cochons...).

Il a fallu du temps pour faire admettre que le racisme n'est pas une opinion mais un délit (heureusement qu'il reste les Bretons !). Le moment ne serait-il pas venu de se demander si le jacobisme est bien une opinion ? Si ce n'est pas plutôt une maladie mentale ? »

Erwan Vallerie,
Vannes (56)

« Le refus de Jean-Michel Veillon d'accepter son prix du disque "Produit en Bretagne" et, dans le dernier PB, les explications "embarrassées" de Marthe Vassallo, qui, elle, a accepté le sien, m'interrogent. "Produit en Bretagne" est certes un "groupement d'entreprises". Et alors ? Ne faut-il pas (ou plus ?) d'entreprises en Bretagne ? Ces entreprises bretonnes n'ont-elles pas le droit de promouvoir leur pays ? Ni de se regrouper pour le faire ?

Je crois qu'il est possible d'imaginer que nos chefs d'entreprise bretons ne sont pas (pas tous et pas seulement), des rapaces uniquement avides de profits. Peut-être ont-ils le droit, eux aussi, de se sentir bretons, d'aimer la Bretagne et d'avoir envie d'agir pour elle.

Et même si tel n'était pas le cas, ces "produits en Bretagne" ne représentent-ils pas aussi des emplois pour les Bretons, ceux-là même qui souhaitent pouvoir travailler et vivre (et donc consommer) en Bretagne ?

Pour ma part, quand je vais au supermarché (comme 99,90 % des Bretons, c'est peut-être regrettable, mais c'est irréversible) faire mes courses de la semaine, il ne m'est pas indifférent de choisir plutôt les produits ornés du petit logo jaune et bleu de "Produit en Bretagne". Il ne m'est pas non plus indifférent d'avoir repéré ces produits sur un catalogue bilingue, ni de les trouver dans un magasin à la signalétique franco-bretonne affichée de façon visible. Et il ne m'est pas davantage indifférent d'y trouver aussi les disques de Jean-Michel Veillon, de Marthe Vassallo et de beaucoup d'autres encore, même si je prefère les acheter chez mon disquaire habituel.

Et puis, après tout, les entreprises regroupées dans "Produit en Bretagne" représentent incontestablement une puissance économique. Qu'une partie, même petite, même trop petite, de cette puissanœ, soit utilisée pour promouvoir une culture bretonne de qualité, "exigeante", où est le mal? On a très longtemps reproché aux responsables d'entreprises bretonnes de ne pas s'intéresser à la Bretagne.Est-il cohérent de leur faire le reproche inverse aujourd'hui ?

Suis-je un grand naïf ? Pas forcément... Je sais bien que "Produit en Bretagne" est avant tout une démarche commerciale et cela ne me dérange pas vraiment. Je sais aussi que les emplois induits par cette démarche ne sont pas tous, et loin de là, des modèles du genre: ça, par contre, ça me dérange, mais je pense que c'est un autre combat, à mener sur un autre terrain.'

Franchement, je pense que personne n'a le droit de confisquer la Bretagne pour son usage exclusif: ni les artistes exigeants (et qui ont raison de l'être), ni les chefs d'entreprise. Comme l'a déja dit Morvan Lebesque (et mieux que moi), elle appartient à tous ceux qui ont un jour pris conscience qu'ils étaient bretons. Et il appartient à chacun d'eux d'apporter sa pierre pour en faire un pays réel à mille lieues d'un "Dysneyland sans contradiction", mais à mille lieues aussi d'une Bretagne déconnectée de la réalité et réservée à une élite éclairée.

J.L.C.,
Ploemeur (56)

Deux P.B. !

Une bonne nouvelle en deux exemplaires pour commencer l'année !

Il faut vivre avec son temps et innover en permanence pour retenir l'attention du lecteur surtout à une époque où il est fort sollicité dans les kiosques pour une foultitude de magazines au contenu certes plus léger que le nôtre en matière grise, mais, parfois, combien plus attrayants. Quoique…

Pour épouser un max les désirs du Breton moyen, la direction du « Peuple breton » a pris une grande décision : à partir du 1er avril le journal aura deux éditions complètement différentes, résultats de longs débats.

La première sera en couleurs chaudes et ne comportera que des bonnes nouvelles. La seconde aura sa première page également en couleurs, mais froides et l'on n'y trouvera que les autres. C'est une première dans la presse mondiale !

Je ne sais pas si vous vous rendez compte de la révolution culturelle que cela représente dans le monde de l'édition. En effet, était-il normal de solliciter le portemonnaie de nos amis pour, trop souvent, leur abattre le moral ? Imaginez un peu l'effet que peut avoir un discours de Chevènement sur un militant breton de santé fragile ? Sommes-nous là pour précipiter le citoyen lambda dans la dépression ?

C'est aussi une question de liberté. Si tel ou tel préfère voir la vie en rose (ce qui, avouez-le, devient de plus en plus difficile) ou en noir, pourquoi ne pas répondre à son désir ? Cette nouvelle déontologie journalistique permettra de répondre au mieux à l'attente du client.

Chaque plumitif devra choisir dans quelle édition il écrira ! L'optimiste ou l'autre ? Suivant son humeur matinale, il pourra penser que son papier mérite le rose ou le noir. Mais diwall, pas question de donner dans la demi-mesure, la chèvre et le chou ou l'entre chien et loup. Il faudra séparer le bon grain de l'ivraie.

Exemples : dans l'édition première vous pouvez faire un papier sur le développement de l'enseignement du breton, parler des circulaires de D'Jack Lang, de l'intégration de Diwan et de la généralisation de l'enseignement du corse dans les écoles. Dans la seconde édition, votre papier portera sur le Conseil d'Etat, le Cnal, la FCPE. Tout l'art consistera à ne pas mélanger les genres !

En cas de manifestation, le chiffre des organisateurs passera dans l'édition couleur chaude et celui de la police dans l'autre. Si Ben Laden se suicide c'est bon pour la première édition. S'il est pris vivant et passe devant un tribunal américain ou autre, le débat sur l'abolition de la peine de mort sera dans la seconde.

Notre choix aura des conséquences dans le domaine de la santé. On pense tout de suite à l'effet bénéfique sur la courbe du taux des suicides en Bretagne, si du moins ceux qui ont des idées noires consentent à s'abonner à la version première plutôt qu'à la version noire. En cas de choix positif, le P.B. pourrait être remboursé par la Sécu…

Pas la peine de vous faire un dessin pour deviner le choix d'Al Louarn. Par contre, on ne sait pas encore s'il faudra deux rédacteurs en chef. Un seul pourra-t-il s'occuper des deux publications ? L'optimiste les jours pairs et l'autre les jours impairs ? Seule chose certaine, dans les deux cas, il faudra payer en euros.

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

Pour des raisons de réorganisation de notre service "Abonnements", les permanences du mois se dérouleront

Les vendredis après-midi, de 14 h à 17 h

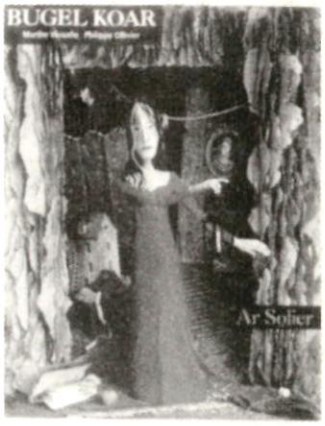
Le meilleur moyen de nous joindre reste le **courrier** à l'adresse Le Peuple breton – Service Abonnements – 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

En cas de **demande pressante, vous pouvez utiliser le fax ou le répondeur au 02.96.61.54.11.**

Merci de votre compréhension.



Pour vos étrennes, le Peuple breton vous permet de gagner un cadeau de valeur : l'album de Bugel Koar (c'est-à-dire Marthe Vassalo – que nous avons interviewée dans le dernier P.B. – accompagnée de l'accordéoniste Philippe Ollivier), produit chez An Naër Produksion en 2001 et qui a récemment obtenu la distinction du prix « Produit en Bretagne ». C'est 5 exemplaires de ce magnifique CD, intitulé « Ar Solier » que nous offrirons aux ***5 premiers abonnements*** *(ou réabonnements) qui nous parviendront en janvier. La date de la poste départagera les éventuels ex-aequo.*



Votre abonnement doit parvenir à l'adresse de notre administration : Le Peuple breton, 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie

BEGINISH - STORMY WEATHER. (Inis 002 - inishrecords@iol.ie - Celtic Distribution.)



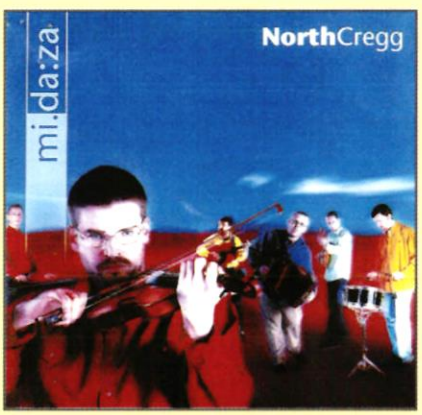
Beginish est le nom d'une des îles Blasket au large de la côte du Kerry. C'est également celui d'un groupe qui sévit depuis 97 sur les scènes irlandaises. A l'origine, quatuor de musiciens habitués à jouer ensemble, Brendan Begley à l'accordéon et au chant, Paul McGrattan à la flûte, Paul O'Shaughnessy au fiddle et Noël O'Grady au bouzouki, ils ont été, depuis, rejoints par Gavin Ralston à la guitare et aux claviers.

Après un premier album salué par la critique en 98, les voici de retour avec Stormy Weather, leur second opus. Leur musique provient de différentes parties de l'île verte, avec toutefois un fort parfum du Kerry grâce à B. Begley, et du Donegal, par l'intermédiaire de P. O'Shaughnessy qui a longtemps accompagné Altan.

Sur cet album, ils ont en outre invité Colm Murphy (ex Dé Dannan) au bodhrán, et Séamus Begley le frère de Brendan, qui interprète plusieurs chansons de sa belle voix chaude. Les polkas succèdent aux reels, les barn dances aux chansons. L'interprétation de chacun est parfaitement en place, le jeu développé, très vif, restituant presque un son live.

A souligner enfin la beauté de la jaquette, due au talent de Edain O'Donnell. Il fallait que ce fût dit.

NORTH CREGG - mi.da : za. (Magnetic Music MMR CD 1032 - magmusic@magnetic-music.com)



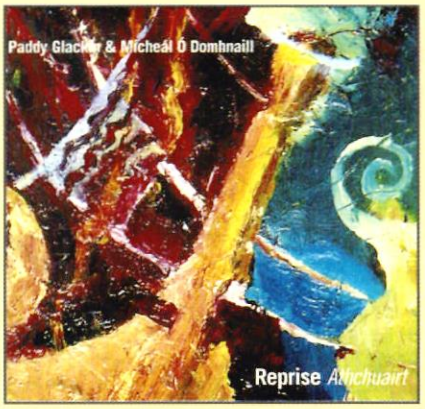
Encore un groupe de Cork, et un second album avec les six jeunes membres de North Cregg, qui se sont rencontrés en 96. **Mi. da : za**, un titre bien étrange en vérité, qui sonne davantage européen de l'est qu'irlandais. Et pourtant on a là de l'argot de Cork, qui signifie à peu près "excellent, phénoménal, une pêche d'enfer".

Et c'est vrai qu'ils en ont à revendre de l'énergie, ces six musiciens qui sont ici rejoints par le clarinettiste breton Bernard Subert, avec qui ils collaborent régulièrement depuis une rencontre à Glomel en 99.

Sur cet album figure un mélange de musique traditionnelle et de compositions récentes, provenant aussi bien d'Irlande que d'Ecosse, du Québec, des USA ou de Nouvelle-Zélande. Les polkas qui ouvrent l'album combinent précision et rythme, tandis que le banjo de Paul Meehan et l'accordéon de Christy Leahy donnent le la d'une musique joyeuse et un brin exubérante. Enfin John Neville apporte la touche finale sur les quatre chansons qu'il interprète.

Voilà encore un groupe qui n'a rien à envier à ses aînés, et qui sans nul doute, saura faire son chemin.

P. GLACKIN & M. Ó DOMHNAILL - ATHCHUAIRT. (Gael-Linn CEFCD 180 - Distribution Keltia.)



L'ombre de Bothy Band plane sur le nouvel album de Paddy Glackin et Micheál Ó Domhnaill, **Athchuairt/Reprise**. Et pour cause, puisque tous deux furent parmi les membres fondateurs de ce groupe de légende.

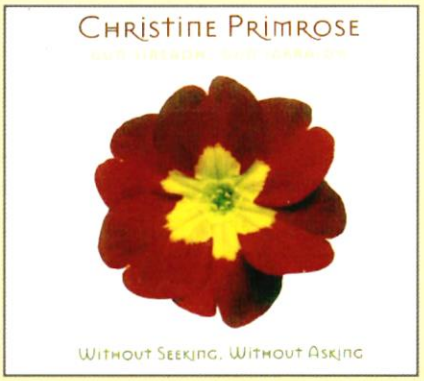
Mais là ne s'arrête pas la comparaison, puisqu'ils viennent également de la région des Rosses dans le Donegal, et que leur musique reste très influencée par leurs origines.

Paddy a toujours baigné dans la musique traditionnelle, et dès 6 ans il commençait l'étude du fiddle, instrument dont il est l'un des plus brillants interprètes. Quant à Micheál, originaire de Rannafast dans le Donegal Gaeltacht, il avait dès 70, fondé avec ses deux sœurs Maighread et Tríona, le groupe Skara Brae. Après la séparation de Bothy Band en 79, il se tourne vers l'Amérique où il fonde Nightnoise avec Tríona. De retour en Irlande en 96, il joue depuis avec une foule de musiciens.

Les retrouvailles aujourd'hui de ces deux virtuoses, nous donnent un album qui révèle toute la profondeur et la sensibilité qu'ils ont su développer au travers de leur jeu musical depuis tant d'années. Si les connexions avec le Donegal sont évidentes, quelques incursions vers la région de Sliabh Luachra et le Clare, nous donnent plusieurs belles plages. Enfin, la chanson Bríd Bhán n'est pas sans faire penser aux beaux jours de Clannad.

Un bien bel album tout en finesse et en légèreté.

CHRISTINE PRIMROSE - Without seeking, Without asking. (Temple COMD2086 - www.templerecords.co.uk)



Parmi toutes les voix féminines des différents pays celtiques, il en est une qui, bien que très peu connue, n'en est pas moins magnifique, sensible et expressive. Je veux parler de la chanteuse Christine Primrose, qui nous vient tout droit de l'île de Lewis dans les Hébrides extérieures, l'un des derniers bastions de la langue gaélique, sur la côte ouest de l'Ecosse.

Ici pas de débauche d'instruments électriques. Sur plusieurs morceaux Christine chante a capella ; sur d'autres elle est très discrètement accompagnée par une harpe, un fiddle, une flûte ou une guitare. Ceci afin de redonner la primauté aux paroles trop souvent oubliées, tronquées, ou étouffées sous une foule de décibels.

C. Primrose interprète, en gaélique uniquement, l'amour, le travail quotidien, ou l'exil. Figure aussi sur l'album une chanson de foulage (puirt a beul), reprise par Karen Matheson et Capercaillie.

Ecoutez cet album, un moment de calme et d'émotion.

Philippe COUSIN

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Selaouit

par Pierre Morvan

GÉANT :

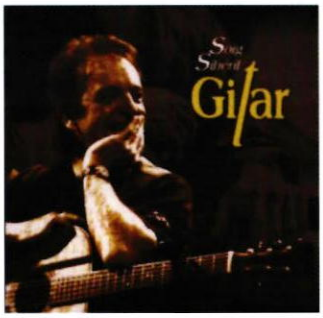
D'aucuns parleront de mégalomanie et quelques uns murmureront que JPP, le big chief du FIL, s'est pris la grosse tête. Certains bien sûr n'y verront qu'une vaste opération commerciale, une nocturne de supermarché, seulement destinée à pulvériser les records, exploser les compteurs et remplir les caisses.

C'est pourtant une formidable idée que cette Nuit Celtique imaginée par Jean Pierre Pichard. Le 15 mars prochain, des milliers de spectateurs s'approprieront le Stade de France pour y applaudir des centaines de musiciens, chanteurs et danseurs venus de tous les pays celtes. Au-delà de l'événement culturel, ce sera peut-être le moyen, tant attendu, de franchir ce mur du silence qui prive notre musique du soutien médiatique nécessaire à son développement. C'est une bonne nouvelle pour la nouvelle année. Bloavezh Mat !

Soig SIBÉRIL : " Gitar " (Coop Breizh, 927)

" Gitar ", tout simplement. Le titre du quatrième album solo de Soig Sibéril, aussi laconique soit-il, ne doit tromper personne : cette apparente modestie cache une perle rare, une fine partition, riche en émotion et pleine de doigté.

L'ancien guitariste de Gwerz, Kornog ou Den a déjà beaucoup donné pour la musique bretonne. Et

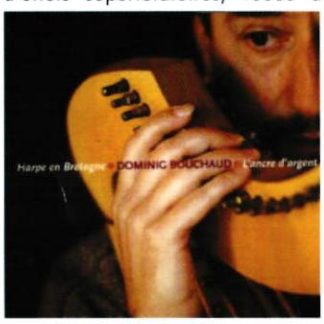


il continue au sein des Ours du Scorff ou de PSG, le trio qu'il forme avec Jacques Pellen et Jean-Charles Guichen .Mais ses aventures en solitaire campent toute la dimension d'un musicien hors pair. Qu'on se le dise, Soig Sibéril est un grand bonhomme et ce nouveau disque en est une nouvelle preuve, éclatante.

En 45 minutes et 13 titres, de " Son er rost "à" La dansaone " en passant par " Mac Phatter street ", " La marche des grands bois " ou " War hent Poulfetan ", le guitariste, avec ses invités triés sur le volet – Partice Marzin et Jean-Félix Lalanne à la guitare, Jean Louis Cortés au piano et Sylvaine Guichen au violon – nous a concocté un disque flamboyant et généreux.

Dominig BOUCHAUD : " L'ancre d'argent " (Keltia Musique, KMCD 127)

Un jeu sobre et contenu, une harpe totalement dépouillée d'effets superfétatoires, vouée à



l'essentiel, un répertoire choisi avec soin pour ménager retrouvailles et découvertes... le harpiste Dominig Bouchaud propose ici un disque d'une grande élégance. Un disque dédié à son instrument de prédilection, bien entendu, ainsi qu'à " tous les harpistes populaires " de tous les temps. D'ici et d'ailleurs.

Le musicien, qui signe la totalité des arrangements, a beaucoup travaillé les thèmes traditionnels, bretons ou irlandais. Le CD commence ainsi avec une reprise de chants du Centre Bretagne, " Kreiz-Breizh songs " et s'achève avec " Brian Boru's march ", magistralement interprétée avec l'apport de l'ensemble de harpes de Quimper, Telenn Kemper. Un bel ouvrage, cousu main.

KERHUN & les GNAWA : " Lila-noz " (L'Oz Production, L'OZ 35)

Mélange des genres, fusion des cultures, rencontres et métissage, y-

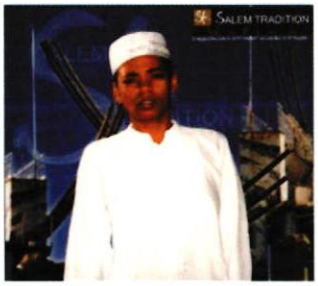


a-t-il encore quelque chose à prouver, de ce point de vue, en Bretagne ? Il faut croire que oui puisque les expériences se multiplient, la plupart du temps pour notre plus grand plaisir, inutile de le préciser.

Ici, la musique bretonne se frotte aux rythmes afro-arabisants des Gnawa, musiciens guérisseurs du Maroc et le résultat est ma foi fort séduisant. Il y a incontestablement osmose entre la bombarde de Christian Loaëc ou la flûte d'Annie Labiau, du groupe Léonard Kerhun et les percussions d'Essaïd Salmane. Et quand ce standard irlandais, " The foggy Dew " ou " La Dérobée de Guingamp " prennent des accents d'un sud lointain, on ne peut que jubiler. Exotique à souhait. Et jamais inintéressant.

SALEM TRADITION : " Waliwa " (Coproduction Les Escales Music-Réunion Muzik, LEM 0104)

Et maintenant, faisons route vers Saint-Nazaire... sans quitter



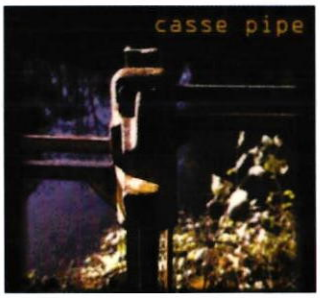
l'Afrique et ses rythmes endiablés. Le port breton accueillait en résidence, à l'occasion de l'édition 2001 de ses Escales, festival de musiques actuelles, Christine Salem et ses musiciens. " Waliwa ", album live, est le fruit de cette escale inédite et bénéfique à plus d'un titre.

Salem Tradition évolue au carrefour d'influences multiples, africaines et océaniques, malgaches et réunionnaises. Avec, comme résultat, une musique totalement prenante, que la voix grave de Christine Salem, qui n'est pas sans rappeler celle d'une Tracy Chapmann, rend plus envoûtante encore. La chanteuse célèbre avec fougue et puissance une nature menacée par l'Homme, les ancêtres protecteurs ou l'abolition de l'esclavage. Une étape bretonne où les percussions ne font jamais relâche.

CASSE PIPE : (Kerig Records, Wagram Distribution, 3056192)

Quelques notes d'accordéon, une guitare... et puis ceci... " Mon cœur repu de tout est un vieux corbillard / Que traînent au néant des chevaux de brouillard ". Le ton est donné pour ce quatrième album de Casse Pipe. Pour ne pas changer, Casse Pipe dépeint un monde couleur muraille, emprunté aux Complaintes de Jules Laforgue, au continent à la dérive de Malek Haddad ou aux écrits redécouverts d'un ancien résistant. Et à la plume de Denis Flageul, le parolier du groupe, jamais en reste d'une rime sombre ou d'une idée noire.

" Litanies de mon triste cœur ",



" Létales morsures ", " La mélalcoolie ", " Les Villes Mortes " ou " Noël noir "... les titres se suivent et se ressemblent un peu, tissant mot à mot cet univers de blues-musette qui, avec la voix éraillée et distanciée de Louis-Pierre Guinard, a fait la notoriété de Casse Pipe. Vous aurez, en prime, le plaisir de retrouver le sax de Daniel Paboeuf, l'ex Marquis de Sade nouveau venu au sein du groupe, et celui de goûter cette petite perle instrumentale, " Juliette little circus ", qui sonne comme une fête un peu triste. Mélancolie quand tu nous tiens !

Pierre MORVAN

Comité des Rencontres Internationales de Harpe Celtique

Anthologie de la harpe
LA HARPE DES CELTES



29,75€
CD INCLUS

Éditions de la Tannerie

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE
(Diffusion Coop-Breizh)
29540 SPEZET

EDITION DE LA TANNERIE
BEIGNON 56380 GUER
tél/Fax 02 97 22 51 59

Armor·lux



Photos : Didier TRUFFAUT

Armor-Lux
60 bis, rue Guy Autret
29556 QUIMPER Cedex 9

Pour toute information sur nos points de vente, composez le 0 800 409 771